

Agenda

• Du 1^{er} au 31 octobre :

Exposition "Passions du Brésil" à l'Espace Culturel.

• Depuis le 7 octobre jusqu'au 5 novembre :

Exposition "Mon chaperon est rouge" à la médiathèque André Malraux.

• 16 octobre :

Cocktail du Goût à partir de 19h à la salle polyvalente des Loipes.

• 17 octobre :

Don du Sang de 9h à 12h15 à la Salle des Fêtes.
Spectacle "Repas de famille" par les Chevaliers du Fiel à 20h30 à la Salle des Fêtes.

• Du 22 au 26 octobre :

Exposition sur la Guerre de 14-18 à la Salle des Fêtes.

• 23 octobre :

Conférence "Mythes et réalités de la Guerre de 14-18" à 19h à la Salle des Fêtes.

• 25 octobre :

Soirée paëlla à partir de 19h30 à la salle polyvalente des Loipes par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de La Verpillière. Réservations au 06 84 96 87 22.

• 25 et 26 octobre 2008 :

Bourse aux Skis de La Verpillière.
Week end (diots frites).

• Du 4 au 28 novembre :

Exposition "Le volcan dans tous ses états" à l'Espace Culturel.

• 11 novembre :

Commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre. Rendez-vous devant la Salle des Fêtes à 10h45 pour un défilé. Cérémonie au Monument aux Morts à 11h. Dépôt d'une rose par une délégation sur chaque tombe de vullpillien mort pour la France. A midi, "Banquet des Poilus" à la Salle des Fêtes.

Matinée Boudins à partir de 8h organisée par le CSV Foot sous les Halles de la Place Joseph Serlin.

• 16 novembre :

Déjeuner "choucroute" du Club du Batou à midi à la salle polyvalente des Loipes.

• 18 novembre :

Chapiteau des Sciences toute la journée pour les écoliers à la salle polyvalente des Loipes.
Conférence U.T.A. à 14h à la Salle des Fêtes. Thème abordé : contexte historique et géographique de Compostelle.

• 21 novembre :

Spectacle "Je vous écris de Verdun" à 14h à la Salle des Fêtes. Réservé aux collégiens.

• 22 novembre :

Loto des écoles organisé par les associations des parents d'élèves Graines de Malice et P'tits Marrons à partir de 19h à la Salle Polyvalente des Loipes.

• 22 novembre :

Concert de chansons françaises avec Jackie Oriol et Nathalie Mas à 20h30 organisé par l'association Sur le côté.

• 22 et 23 novembre 2008 :

Bourse aux Skis de St Quentin-Fallavier

• 22 et 23 novembre 2008 :

Matinée Boudins dès 9h sous les Halles organisée par l'association "Charlotte au Sucre".

Matinée Diots/Frites dès 8h à Saint Quentin Fallavier organisée par le Ski Club.

• 25 novembre :

Conte musical "Bout" de ficelle" pour les 8-10 ans à la Salle des Fêtes. Trois séances : 10h15 - 13h45 et 15h.

• 28 novembre :

Concert "De Bach à Buarque" d'Eva Correa à 20h30 à la Salle des Fêtes.

• 29 novembre :

Repas dansant à 20h à la salle polyvalente des Loipes. Réservations auprès de Monsieur Zouroudis au 06 83 35 65 35.

• 5 et 6 décembre :

TELETHON à la salle polyvalente des Loipes. Les horaires et manifestations seront dévoilés ultérieurement.

• 8 décembre :

Animations place Joseph Serlin dès 19h. Au programme : musiques, manèges pour les enfants et fontaine de feu.

Exposition "La Ronde des Crèches" à l'Espace Culturel.

• 9 décembre :

Conférence U.T.A. à 14h à la Salle des Fêtes. Thème : le départ pour Compostelle.

• Du 9 décembre au 17 janvier 2008 :

Exposition "Contes détournés" à la médiathèque André Malraux.

• Du 9 décembre au 20 janvier 2009 :

Exposition "Marionnettes du Monde" à l'Espace Culturel.

• 11 décembre :

Repas de Noël du Club du Batou à 12h à la Salle des Fêtes.

• 13 décembre :

Concert de Noël de la chorale La Coda à 20h30 en l'église Saint Denis de La Verpillière. Horaires à déterminer

• 14 décembre :

Repas de Noël du C.C.A.S.

• 16 décembre :

Spectacle "De la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête" pour le jeune public. Trois séances : 8h45 - 10h15 et 14h à la Salle des Fêtes.

• 19 décembre :

Concert de Noël de l'École Municipale de Musique à la Salle des Fêtes.

Concert de Noël des chœurs maristes de La Verpillière à 20h en l'église Saint Denis de La Verpillière.

Etat civil

Naissances : pour s'attendrir...

ABIDOU Samiah Ayoka Mojissola née le 03/07/2008
ROUGE Célestine Marie née le 04/07/2008
REALE -- GONIN Lorine Aurélie Marie née le 10/07/2008
ACIMIK Mesud née le 17/07/2008
VERNAY Evan Rodolphe née le 19/07/2008
ALI -- ABDALLAH Aline née le 24/07/2008
CHAUCHAT Jules Pierre Jean-Claude né le 24/07/2008
TSIMISSIRIS Abygaëlle née le 24/07/2008
GRET Juliette Laura Charlotte née le 25/07/2008
YELEK Nazmi née le 28/07/2008
REMADI Layna née le 20/08/2008
GOK Medine née le 21/08/2008
HEM Maïssa née le 01/09/2008
VIEUX Chloé Lucie née le 09/09/2008
VALENTE Faustine Laurence Louise née le 16/09/2008
CHEVALIER Donovan Greg René né le 17/09/2008
FAVRE Yaëlle Amandine Aline née le 17/09/2008

Mariages : pour se réjouir...

Salah-Eddine ZARIE et Hanane MOUSSALEM le 10/07/2008
Youcef Salim HEDEF et Nahima ORICHA le 19/07/2008
Adnane Marc Christian LAMHOUEL et Aurélie Marie-Chantal CLEMENT le 26/07/2008
Robert Joseph CLOUZOT et Marielle BOURBON le 26/07/2008
Thierry DOMMET et Maria MORETTI le 02/08/2008
Camel Cyril DJAOUCHI et Nathalie STINGUE le 09/08/2008
Sébastien BRIGNON et Béatrice Cécile DEVIDAL le 27/09/2008
Mickaël Eric DUFOUR et Magalie DE CRUZ le 27/09/2008

Décès : pour se souvenir...

Jacques Dominique Jean-François BELLINA âgé de 48 ans, le 01/07/2008
Dominique Marie Albertine NGUYEN VAN QUY née HELIGON âgée de 47 ans, le 08/07/2008
Marcel Marius JOUNIN, ancien président du Club du Batou âgé de 95 ans, le 06/07/2008
Stéphane Michel Christian VARICHON âgé de 37 ans, le 10/07/2008
Marinette JACQUEMOT née DREVET âgée de 68 ans, le 12/07/2008
Marie Joséphine PERRICHON, née CHEVALLIER âgée de 79 ans, le 23/07/2008
Suzanne Madeleine SALMON née BERROUD âgée de 90 ans, le 21/07/2008
Suzanne Marie RIVORY née CARON âgée de 93 ans, le 30/07/2008
Benoit Joseph ROUX âgé de 93 ans, le 31/07/2008
Jean-Louis GUÉPARD âgé de 60 ans, le 08/08/2008
Marcel Joseph CHAPOT âgé de 77 ans, le 09/09/2008
Aynur SELVICI née BAKTAS âgée de 54 ans, le 16/09/2008
Francis ROUSSET, ancien porte drapeau, âgé de 91 ans, décédé le 16/09/2008
Lucienne Simonne LE MITERE née MAROTTE âgée de 90 ans, le 21/09/2008
Evelyne Marcelle Georgette COCHET, née VIVANT âgée de 54 ans, le 20/09/2008
Charlotte Marie Louise CHATAIN, née RIZZOLI âgée de 93 ans, le 21/09/2008

La Verpillière

Le magazine de la Ville de La Verpillière . Octobre 2008 . N°2



DOSSIER du mois

• COMMEMORATION : ACCOMPLIR SON DEVOIR DE MEMOIRE
90^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Humour



● Sommaire

- **Edito** p 3
- **Vie municipale** p 4
- **Vie scolaire** p 7
- **Dossier du mois** p 8
- **Vie économique** p 13
- **Environnement** p 14
- **Vie intercommunale** p 11
- **Science et Culture** p 15
- **Vie associative** p 16
- **Urbanisme travaux** p 19
- **Agenda** p 20
- **Humour** p 20
- **Etat civil** p 20

● Urgences SAMU

Le SAMU – Centre 15 du CHU de Grenoble poursuit une démarche d'amélioration de la réponse aux appels de la population de l'Isère, en séparant progressivement, afin de mieux les traiter, les flux d'appel entre :

- les urgences ou risques vitaux,
- les conseils médicaux et demandes de visite à domicile de médecin généraliste.

Pour l'ensemble des acteurs, l'enjeu de ce projet est de permettre au numéro 15 de redevenir une ligne consacrée en priorité aux urgences médicales et risques vitaux.

La séparation des appels se traduit, depuis le 1^{er} juin 2008, par la création d'un nouveau numéro de téléphone départemental dédié à la réponse médicale, aux demandes de conseil téléphonique ou de visite à domicile par un médecin généraliste :

0810.15.33.33.

Ce numéro d'appel unique pour l'Isère est accessible en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

Il s'agit d'un numéro AZUR facturé sur la base d'un appel local à savoir 0, 14 Euros l'appel quelle que soit la durée (tarif en vigueur au 1^{er} juin 2008).

● Services de la Mairie

Mairie
Place du Docteur Ogier
38290 La Verpillière
Téléphone : 04.74.94.00.03.
Télécopie : 04.26.38.40.40.
E-Mail : contact@laverpilliere.eu

Relais Assistantes Maternelles "Les Bisous N'Ours"

Rue des Abattoirs
Téléphone : 04.26.38.40.27.
Nouveaux horaires administratifs :
- le lundi de 14h à 17h à la Halte Garderie.

Temps collectifs au R.A.M. :
- les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Centre Social Municipal "Porte Dauphine"

Avenue du Général de Gaulle
Téléphone : 04.26.38.40.20.

Multi accueil

538, Avenue de la Pierre Dourdant
Téléphone : 04.26.38.40.30.

Crèche : du lundi au vendredi, de 8h à 18h sans interruption

Halte garderie : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h30

Espace Culturel "Ancienne Mairie"

Place Joseph Serlin
Téléphone : 04.26.38.40.26.

ATTENTION : nouveaux horaires à compter du 1^{er} novembre

les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30,

le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h/14h à 18h,

le samedi 22 novembre de 9h à 12h,

samedi 6 décembre toute la journée à partir de 9h

samedi 17 janvier 2009 de 9h à 12h

samedi 21 février de 9h à 12h

samedi 7 mars de 9h à 12h

samedi 28 mars de 9h à 12h

samedi 18 avril de 9h à 12h

samedi 21 février de 9h à 12h

samedi 7 mars de 9h à 12h

Médiathèque André Malraux

Rue Saint-Cyr Girier
38290 La Verpillière

Téléphone : 04.26.38.40.45.
mediatheque@laverpilliere.eu

Horaires

Mardi 9h-12h

Mercredi 9h-12h / 14h-17h

Jeudi 16h-18h30

Vendredi 15h-17h30

Samedi 9h-12h

(samedi fermé durant les vacances scolaires)

Horaires de la Dèche

- le lundi, mardi, jeudi de 13h à 18h
- le mercredi de 6h30 à 18h
- le vendredi de 6h30 à 18h
- le samedi de 8h à 18h

Ecole de musique

- le lundi 16h - 20h
- le mardi 14h - 20h
- le mercredi 9h - 19h
- le jeudi 14h - 20h
Téléphone : 04 26 38 40 11.

Directeur de publication :
Patrick Margier

Rédaction :
Les élus de la Commission communication,

Frédéric Géhin, Vesna Dabic

Conception et réalisation :
Patrice Caillard

Impression :
Imprimerie des Alpes

Nombres d'exemplaires :
2500

● Réglementation

L'ambroisie, une plante sauvage

6 à 12% de la population souffre des effets provoqués par le pollen de l'ambroisie. Les symptômes sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé.

Les conséquences sur la santé

L'ambroisie peut provoquer des réactions allergiques (rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire ou eczéma).

Les moyens de lutte contre cette allergie :

Prévenir la pousse des plants de l'ambroisie et nettoyer.

L'arrêté préfectoral n° 2000-1572 du 7 mars 2000 stipule que "les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles), ... ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de **prévenir la pousse des plants d'ambroisie, de nettoyer tous les espaces où pousse l'ambroisie...** En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie."

Rappel à la loi : Aux usagers de la route

De nombreux automobilistes semblent méconnaître encore les règles du Code de la Route, notamment en matière de stationnement.

Ainsi, le stationnement alterné de la rue de la République est peu respecté. Rappels que, dans ce cadre, le stationnement est autorisé sur un côté de la route entre le 1^{er} et le 15 de chaque mois, et autorisé de l'autre côté entre le 16 et le 30 (ou le 31) du même mois.

Il convient donc de vérifier sur le calendrier la date avant de stationner dans cette rue.

De même, un arrêt-minute, comme son nom l'indique, est une place d'arrêt temporaire située à proximité d'un commerce (bricolerie, buraliste) afin de permettre aux clients des magasins d'acheter une baguette, un journal ou un billet de loterie etc. Ces places ne sont en aucun cas des stationnements permanents.

Enfin, il est rappelé que les poids-lourds ne peuvent, en aucun cas, stationner sur la voie publique et les trottoirs. Ceci est réglementé par le code de la route (article R37-1; 35 euros).

Comme les règles de circulation routière, le respect de ces obligations est l'affaire de tous pour un partage responsable de la voie publique

TRANSPORT

Inauguration de la ligne H



De G. à D. au premier plan le premier Adjoint Le Maire et le Président de la CAPI

Tout roule pour le ruban !

Le mercredi 1^{er} octobre, les élus ont inauguré la nouvelle ligne de bus de la CAPI. La Ligne H qui traverse dorénavant la commune a été très attendue par la population vulpillienne. Grâce à ce nouveau mode de transport en commun, les vulpilliens peuvent se déplacer aisément partout dans la ville grâce aux 13 arrêts desservis par cette ligne. Tous les quartiers (Riante Plaine, centre-ville et gare SNCF) sont reliés et les déplacements s'en trouvent ainsi facilités.

> La ligne H fonctionne toute l'année du lundi au vendredi.

Les dessertes assurées : La Verpillière - Gare SNCF- Riante Plaine - Libération.

> « Où retirer les titres de transport ? » :

Au bureau de presse de la Verpillière : le MONTE CRISTO, 250 rue de la République. - Tél 04 74 94 78 00
Vous y trouverez également les tickets, carnets et abonnements pour le réseau TRANS'ISERE.

> Tarifs

- ticket unité 1 €
 - ticket aller/retour 1 € 90
 - Carnet de 10 tickets 9 €
 - Abonnement "adulte" 22 €
 - Abonnement "jeune" 8 € 20
 - Abonnement CAPI PASS 13 € 20
 - Abonnement Sésame (frais de dossier annuel) 7 €
- NB : les abonnements "jeune" et sésame ne sont pas admis sur le bus à la carte et le bus O'Train.

FERMETURE DU PASSAGE A NIVEAU
Projet de modification pour mise en sécurité
cheminement piétons côté LYON

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité pour les usagers du quartier de la Gare, un nouveau trottoir côté ouest va être créé, permettant ainsi aux piétons de traverser le passage à niveau avec plus de sécurité. Ces travaux sont financés entièrement par la municipalité.

Planning prévisionnel des travaux
Matinée du 20-10-08
Nuits du 20 au 21-10-08, du 21 au 22-10-08, et du 22 au 23-10-08
Journée du 23 au 24-10-08
Nuit du 27 au 28-10-08
Journée entre le 28 et le 30-10-08
Nuit du 30 au 31-10-08

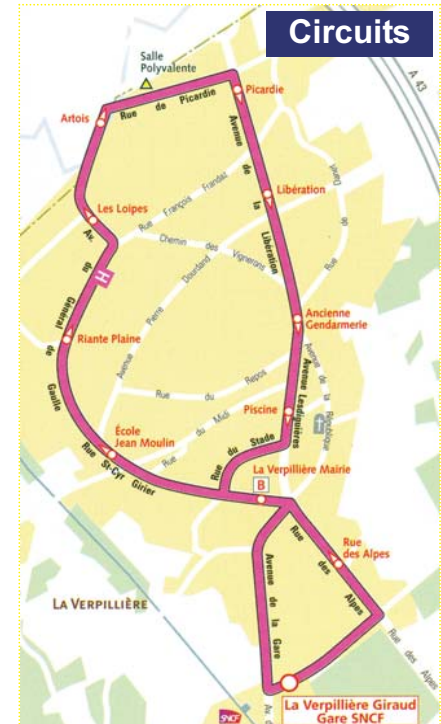
Horaires et arrêts

Lundi à Vendredi toute l'année

Verpillière Girard Gare	Rue des Alpes	Verpillière Mairie	Ecole Jean Moulin	Plaine Riante	Les Loipes	Artois	Picardie	Libération	Ancienne Gendarmerie	Verpillière Mairie	Verpillière Girard Gare	Notes
0600	0601	0602	0604	0605	0607	0607	0608	0610	0611	0612	0614	0620
0622	0623	0624	0626	0627	0629	0630	0632	0633	0634	0636	0642	
0705	0706	0707	0709	0710	0712	0712	0713	0715	0716	0717	0719	0725
0735	0736	0737	0739	0740	0742	0742	0743	0745	0746	0747	0749	0755
0810	0811	0812	0814	0815	0817	0817	0818	0820	0821	0822	0824	0830
0835	0836	0837	0839	0840	0842	0842	0843	0845	0846	0847	0849	0855
0910	0911	0912	0914	0915	0917	0917	0918	0920	0921	0922	0924	0930
0940	0941	0942	0944	0945	0947	0947	0948	0950	0951	0952	0954	1000
1010	1011	1012	1014	1015	1017	1017	1018	1020	1021	1022	1024	1030
1035	1036	1037	1039	1040	1042	1042	1043	1045	1046	1047	1049	1055
1105	1106	1107	1109	1110	1112	1112	1113	1115	1116	1117	1119	1125
1140	1141	1142	1144	1145	1147	1147	1148	1150	1151	1152	1154	1200
1220	1221	1222	1224	1225	1227	1227	1228	1230	1231	1232	1234	1240
1250	1251	1252	1254	1255	1257	1257	1258	1300	1301	1302	1304	1310
1320	1321	1322	1324	1325	1327	1327	1328	1330	1331	1332	1334	1340
1400	1401	1402	1404	1405	1407	1407	1408	1410	1411	1412	1414	1420
1422	1423	1424	1426	1427	1429	1429	1430	1432	1433	1434	1436	1442
1455	1456	1457	1459	1500	1502	1502	1503	1505	1506	1507	1509	1515
1530	1531	1532	1534	1535	1537	1537	1538	1540	1541	1542	1544	1550
1555	1556	1557	1559	1600	1602	1602	1603	1605	1606	1607	1609	1615
1620	1621	1622	1624	1625	1627	1627	1628	1630	1631	1632	1634	1640
1645	1646	1647	1649	1650	1652	1652	1653	1655	1656	1657	1659	1705
1705	1706	1707	1709	1710	1712	1712	1713	1715	1716	1717	1719	1725
1740	1741	1742	1744	1745	1747	1747	1748	1750	1751	1752	1754	1800
1815	1816	1817	1819	1820	1822	1822	1823	1825	1826	1827	1829	1835
1845	1846	1847	1849	1850	1852	1852	1853	1855	1856	1857	1859	1905
1910	1911	1912	1914	1915	1917	1917	1918	1920	1921	1922	1924	1930
1940	1941	1942	1944	1945	1947	1947	1948	1950	1951	1952	1954	2000

correspondance gare SNCF

Circuits



FOOTBALL CLUB TURC

« anniversaire »

10 ans déjà !!!

Le Football Club Turc de La Verpillière a soufflé cette année sa dixième bougie, dix longues années, ou dix courtes années, autant le temps est passé très vite, autant les souvenirs inondent les esprits... Fondé en 1998, à l'initiative de quelques amis souhaitant se réunir autour du ballon rond, mais ce, non sans difficulté !

Au départ, lorsque l'idée nous est venue, nous nous trouvions coincés par la date limite d'inscription à la Ligue Rhône Alpes de Football. Les délais étant courts nous n'avions pas le temps de créer les statuts, dans la limite du temps imparti, du coup nous avons emprunté ceux de l'association culturelle turque de La Verpillière, pour pouvoir nous inscrire valablement.



C'est ainsi que connus sous le nom de Turcs de La Verpillière, nous avons maintenu le nom pour créer le Football Club Turc de La Verpillière. Il est bon de rappeler que nous ne sommes pas un club communautaire, mais au contraire un club ouvert à tous les passionnés de ballon rond !

Nos plus beaux souvenirs :

- Notre premier jeu de maillots
- Le nombre de buts inscrits la première année, en réponse à tous ceux qui ne donnaient pas cher de notre peau : 147 buts !
- Notre ascension fulgurante, 6 ans pour monter de 4 niveaux et atterrir en promotion d'excellence.
- L'attractivité du club auprès de jeunes joueurs, malgré le manque de moyens
- La générosité des bénévoles et des adhérents, qui n'ont pas hésité à octroyer de leur temps et parfois même à mettre la main à la poche.
- Une précieuse victoire sur le plan des règlements en commission d'appel de la ligue Rhône Alpes de Football, de laquelle dépendait notre maintien ou notre descente de la promotion d'excellence

Les mauvais souvenirs :

- Les préjugés auxquels le club et nos joueurs sont soumis.
- Les joueurs parasites, qui ne pensent qu'à eux sans penser à ceux qui les entourent
- Nos débuts, au niveau du droit d'usage des infrastructures.
- Les bénévoles fantômes.

Ce qu'on encourage :

- la discipline
- La formation des jeunes
- L'esprit Coubertin, et le plaisir de se retrouver entre amis
- La volonté de s'investir dans le bénévolat, la prise d'initiative et l'innovation

Ce qu'on condamne :

- L'attentisme
- La pénétration de l'argent dans les strates les plus basses du football, la venue de joueurs mercenaires, et le côté malsain de ce phénomène au niveau de la pérennité et la constance des clubs
- Le racisme qui demeure, malheureusement, récurrent dans ce sport.

L'objectif du club s'articule tout naturellement autour de la passion du ballon rond, notre volonté est de maintenir un climat de plaisir, de solidarité et de respect entre les adhérents.

Notre mission ne s'arrête pas seulement sur les terrains verts, car à l'aide de bénévoles, nous ouvrons le club house tous les soirs au grand bonheur des jeunes n'ayant nul endroit où sortir.

En effet, nous avons équipé le club house



d'un baby foot, d'un billard, de tables et chaises afin d'y accueillir le public souhaitant venir siroter un thé ou café tout en regardant des matches.

Veysel, vous êtes membre fondateur et actuellement entraîneur de l'équipe une. Comment avez-vous vécu ces dix dernières années, et comment voyez-vous le football de demain ?

Le football est un sport populaire qui draine

les masses, et malheureusement on s'éloigne des valeurs fortes qui traditionnellement encadrent le sport.

Le fait de drainer les masses, a forcément attiré, au plus haut niveau, les responsables marketing des grandes entreprises; et les dirigeants de clubs à la quête de victoire à tout prix n'hésitent pas à les accueillir en grande pompe, afin de se payer des grands joueurs.

Ce phénomène fait des joueurs, ni plus ni moins, des panneaux publicitaires. Il crée des mercenaires, et de ce fait provoque des déséquilibres au sein des clubs si une stratégie à long terme n'est pas observée. Le plus regrettable, c'est que l'appât du gain est descendu dans les sphères amateur du football et il devient difficile de le combattre, du coup certains clubs sont condamnés à disparaître, ou à rester à leur niveau par manque d'argent, si un mécène ne met pas la main à la poche (l'exemple du GF 38, et le risque qu'ils ont encouru cet été en est une bonne illustration).

Comment voyez-vous les choses au sein de votre club ?

On travaille essentiellement autour des valeurs, que doit véhiculer le sport. Soyons clairs, nous ne risquons pas de devenir un club professionnel, et d'atteindre l'élite. Lorsque certains clubs évoluant au niveau amateur auront compris ça, je me permets de croire qu'il y aura un retour aux valeurs essentielles.

Qu'est-ce que vous aimez dans ce sport ?

La passion est quelque chose qui ne se définit pas forcément par les mots, c'est quelque chose d'inné, qui se vit, et qui s'observe. Par contre, ce que j'aime voir en tant que spectateur, bien que rare, c'est lorsque les petites équipes parviennent à mettre en échec de grosses cylindrées...

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Voilà plus de six mois les VULPILLIENS mettaient en place une nouvelle équipe Municipale. Ce nouveau Conseil n'est pas resté « les deux pieds dans le même sabot » et cela malgré de nombreuses « chaussettes trappes ». De belles perspectives s'annoncent pour vous, habitants de la cité. Bien sûr, la conjoncture internationale ne nous facilitera pas la tâche, mais soyez assurés de notre ardeur à défendre les intérêts de la «Verp» et d'être à vos cotés dans les bons et mauvais moments qui se profilent.

La remise en « phase » des services se poursuit, un diagnostic par un auditeur externe est en cours pour les services administratifs. L'arrivée de Frédéric GEHIN, nouveau Directeur Général des Services permet à nouveau à la commune d'avoir l'aide et la compétence nécessaires à une bonne gestion de la collectivité.

L'installation dans les mois à venir d'un gardien à la salle polyvalente des Loipes facilitera un meilleur usage du complexe sportif Alamercery à l'usage des associations.

Dans le cadre de la petite enfance une nouvelle responsable du RAM viendra apporter son aide aux «Nounous». Les projets de création d'une maison de l'enfance comprenant une trentaine de lits, s'organisent en collaboration avec la CAPI et la CAF de Vienne. Mais pour répondre à l'urgence des besoins des familles une micro-crèche d'une dizaine de places sera opérationnelle prochainement.

Comme vous avez pu le constater, plusieurs ralentisseurs ont été mis en conformité dans les rues St Cyr Girier, l'avenue du Général de Gaulle et la rue du stade, ceci afin d'assurer la sécurité et faciliter le service de transport en commun de la ligne H du réseau RUBAN financé par la CAPI. Cette création de ligne tant attendue permet désormais à la population de circuler en toute quiétude et de se rendre dans les autres villes du secteur.

Comme nous l'annoncions dans notre premier bulletin municipal la Communauté d'agglomération a redonné à notre ville la place qui était la sienne et a voté positivement la prise en charge des équipements, réseaux et voiries.

Côté culture, de nombreuses animations et activités (expositions, conférences, dégustations, concerts) vous sont proposées, nous souhaitons que ces manifestations permettent à tous d'améliorer ses connaissances, d'ouvrir ses horizons et de faire de nouvelles rencontres.

Les jeunes ne sont pas oubliés : tickets de cinéma à prix réduits, chèqueur «jeunes» du conseil général, blog internet et boîtes à idées leurs sont désormais accessibles.

Le centre communal d'action sociale(CCAS) a organisé une journée pour les personnes handicapées, ils ont visité à cette occasion la région du lac d'Annecy. Pour les personnes qui n'ont pas pu se rendre au voyage, des places pour les spectacles leurs seront proposées.

Le centre social municipal Porte Dauphine poursuit quant à lui ses activités nombreuses et variées améliorant avec l'aide des élus les services à la population.

Nos aînés seront eux aussi entourés, et se retrouveront le 14 décembre autour d'un repas convivial à la salle polyvalente. Un concours d'architecte sera lancé pour réhabiliter la maison du Batou et créer à terme un pôle d'activités pour les séniors.

Le 11 novembre sera particulièrement mis à l'honneur en cette année du 90^{ème} anniversaire de la grande guerre. Une délégation



de Vulpilliens se rendra à l'arc de Triomphe pour déposer une gerbe au soldat inconnu afin d'honorer et rappeler le sacrifice de ses enfants morts au champ d'honneur.

2008, c'est aussi la date du 60^{ème} anniversaire de la proclamation de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme, à cette occasion nous avons tenu à joindre à ce bulletin un exemplaire des articles qui la composent, pour ne pas oublier non plus...

Les premiers pas du jumelage ont été accomplis avec la rencontre des élus de la ville de Rivarolo Canavese près de Turin en Italie. L'Europe est en marche.

Plusieurs réflexions sur des projets d'aménagements et de création de bâtiments sont à l'étude, sur le centre ville, le quartier de riante plaine, de la gare, l'ancienne Mairie, la Maison Girier et le jardin de ville.

En attendant, les préoccupations premières de la Municipalité restent la sécurité de tous ceux qui fréquentent les bâtiments et services de la commune. Les entreprises font le maximum pour remettre en conformité les lieux fréquentés par les associations dans les meilleurs délais. L'ensemble des élus et moi-même, sommes à votre écoute et espérons répondre à vos attentes.

J'espère que ce 2^{ème} numéro du bulletin municipal saura vous faire découvrir les multiples facettes de notre commune d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Des liens se tissent jour après jour, une nouvelle année se profile, restons solidaires.

Vulpilliennes, Vulpilliens, anciens ou nouveaux vivons ensemble, le mieux possible, malgré ces temps difficiles, en harmonie sur la commune, au coeur de l'agglomération et de la région Rhône Alpes et construisons l'avenir.

Le Maire,
Patrick MARGIER.

LA VERPILLIERE ADHERE AU « CHEQUIER JEUNE ISERE »

Lors de la séance du 25 septembre dernier, le conseil municipal a donné son accord pour adhérer au chéquier jeune Isère. Par ce dispositif, les collégiens titulaires de ce « chéquier Jeune » pourront régler une partie des frais pour pratiquer une activité culturelle ou sportive organisée par le centre social Porte Dauphine ou l'Espace culturel. Ce chèque jeune a une valeur faciale de 15 euros, dont 8 euros sont à la charge du bénéficiaire et le reste à la charge du Conseil Général de l'Isère

Vous avez des enfants collégiens ?

Vous pouvez leur offrir encore plus d'activités sportives et culturelles grâce au Chéquier Jeune Isère mis en place par le Conseil général.

Le chéquier-jeune, qu'est-ce que c'est ?

D'un coût d'achat de 8 €, le Chéquier jeune offre à votre enfant la possibilité de profiter de 8 chèques valant plus de 80 euros :

- 1 chèque adhésion sportive de 15 € pour s'inscrire à une activité sportive annuelle.
- 1 chèque adhésion culturelle de 15 € pour s'inscrire à une activité culturelle annuelle.
- 1 chèque manifestation sportive de 8 € pour voir un match ou une compétition sportive.
- 1 chèque manifestation culturelle de 8 € pour voir un spectacle ou un concert.
- 1 chèque découverte sportive de 8 € pour découvrir une activité sportive ou un forfait de ski.
- 1 chèque découverte culturelle de 8 € pour découvrir une activité culturelle.
- 1 chèque cinéma, 1 place pour aller voir un film.
- 1 chèque livre de 8 € pour acheter un livre ou une bande dessinée.

Pour qui ?

- les élèves scolarisés en Isère dans les collèges publics ou privés sous contrat,
- les jeunes de 10/15 ans en IME et IMPro.
- les jeunes domiciliés en Isère et scolarisés en collège hors du département ou suivant une formation à distance de niveau collège.

Comment en bénéficier ?

Il faut le commander :
- soit dans le collège de votre enfant, avant les vacances de Noël.
- soit directement au Conseil général de l'Isère, cellule chéquier jeune isère.

Où se renseigner ?

Conseil général de l'Isère
Direction de l'éducation et de la jeunesse
Cellule Chéquier Jeune Isère
BP 196
38022 Grenoble Cedex 1
Tel : 04 76 00 37 78
04 76 00 60 83
E-mail : cji@cg38.fr

PERSONNEL

Frédéric GÉHIN, Directeur Général des Services



Portrait chinois

Côté pile, nous avons brièvement brossé le portrait du nouveau directeur général des services. Côté face, nous vous proposons de découvrir les autres facettes de sa personnalité à travers le portrait chinois.

Si vous étiez une couleur ?

FG – Le vert car cette couleur me rappelle la campagne et la montagne vosgienne.

Si vous étiez un pays (autre que la France) ?

FG – La Hongrie parce que j'adore Budapest et parce que la Hongrie représente un pont entre l'occident et l'orient.

Si vous étiez un film ?

FG – « Amadeus » de Milos Forman parce qu'il raconte la vie de Mozart, un des plus grands musiciens de tous les temps.

Si vous étiez un personnage historique ?

FG – Victor Hugo car c'était un homme de son siècle et parce qu'il s'est impliqué autant en littérature qu'en politique.

Si vous étiez un roman ?

FG – « Belle du seigneur » d'Albert Cohen qui relate très bien la quête de l'amour absolu.

Si vous étiez un chanteur ?

FG – Benabar parce que j'adore ce chanteur. C'est une bête de scène qui a l'art de décrire le quotidien.

Si vous étiez un acteur ?

Bourvil parce qu'il allie parfaitement le rire à la tendresse.

Si vous étiez un plat culinaire ?

FG – Un pot-au-feu. Ce plat est le symbole des repas de famille. En plus, c'est un plat complet et très bon.

Depuis le 1^{er} août, Frédéric GÉHIN exerce la fonction de directeur général des services au sein de la commune.

Originaire du département des Vosges, Frédéric GÉHIN a déjà une solide expérience professionnelle.

Après avoir obtenu une maîtrise en Administration Economique et Sociale à l'université de Nancy, il débute sa vie active en travaillant à l'ambassade de France à Vienne (Autriche) de 1996 à 1998. De retour en France, il occupe le poste de secrétaire général aux Abrepts pendant 5 ans, de 2000 à 2005. De 2005 à 2008, il intègre la communauté de communes de la Chaîne des Tisserands en tant que directeur général des services.

Passionné d'écriture, de littérature et de musique classique, Frédéric GÉHIN a avant tout le goût du service public. Outre ses fonctions à La Verpillière, il s'investit à Corbelin où il est conseiller municipal et membre des commissions culture, scolaire et finances.

Frédéric GÉHIN est marié et père de deux petites filles.

BLOG

« paroles de jeunes »

L'adjoint en charge du sport, des associations et de la jeunesse de La Verpillière vous propose de vous exprimer dans cet espace de libre parole.



Venez proposer vos idées, venez en débattre, venez poser toutes les questions qui vous trottent dans la tête et rebondir sur de nombreux sujets d'actualité dans votre ville. N'hésitez pas à laisser des commentaires, faites bouger la Verp !

Ceux-ci serviront à préparer la réunion prévue le 29 novembre 2008 à 20h à la Salle des Fêtes qui regroupera tous les jeunes vulpilliens désirant participer à la création d'une association.

Adresse du blog
« paroles de jeunes »
<http://jeunes-vulpiliens.blogspot.com/>

A venir

Une boîte à idées sera déposée au collège, l'espace culturel, centre social Porte Dauphine et l'accueil de la Mairie.

Projet de constitution d'un conseil municipal des jeunes et d'un conseil municipal des enfants, venez exprimer vos souhaits.

Cette année le père Noël réunira tous les enfants pour un spectacle avec goûter le 17 décembre 2008 avec la participation des associations



M. AUGIER Jacques, Adjoint en charge du Sport des Associations et de la Jeunesse
jacquesaugier@laverpilliere.eu

SKI CLUB

BOURSE AUX SKIS de La Verpillière

Week end du 25 et 26 octobre 2008 (diots frites)

BOURSE AUX SKIS de St Quentin-Fallavier

Week end du 22 et 23 novembre 2008 (diots frites)

13 rue du midi - 38290 La Verpillière
Tél : 06 83 42 13 75
skiclub.laverp@orange.fr

Sortie adulte enfant (3^{ème} étoile acquise)

Jour	Date	Station	Horaires
Dimanche	14/12/08	Tignes	6h00
Dimanche	11/01/09	Les Ménuires	6h00
Dimanche	25/01/09	Les Saisies	6h00
Dimanche	08/02/09	Alpes du Grand Serre	6h00
Dimanche	15/02/09	Les 7 Laux	6h00
Dimanche	22/02/09	St François Longchamp	6h00
Dimanche	15/03/09	Arèches beaufort	6h00
Dimanche	05/04/09	Alpes d'Huez	6h00
Dimanche	19/04/09	Les 2 Alpes	6h00
Dimanche	25 et 26/04/09	à définir	

Sortie pour tous (pas de niveau requis)

Jour	Date	Station	Horaires
Dimanche	04/01/09	Villard de Lans	7h00
Samedi	17/01/09	Villard de Lans	7h00
Dimanche	01/02/09	Villard de Lans	7h00
Dimanche	01/03/09	Villard de Lans	7h00
Samedi	07/03/09	Villard de Lans	7h00
Samedi	21/03/09	Villard de Lans	7h00
Dimanche	29/03/09	Villard de Lans	7h00

Croix Rouge

Permanence à Riante plaine ouvert
le mercredi matin de 8h30 à 11h30
Renseignements au 06 65 16 35 38.

JUMELAGE

La Verpillière / Rivarolo Canavese

Benvenuti à Rivarolo Canavese

Les 13 et 14 septembre dernier, les élus et le Comité de Jumelage ont accueilli la délégation italienne de Rivarolo Canavese. Le maire de la ville italienne, Fabrizio Bertot et trois adjoints, ont été, le temps d'un week-end, les hôtes de La Verpillière.



Au programme de cette rencontre européenne, une soirée concert à la salle polyvalente des Loipes pour applaudir la chorale La Coda et ses invités portugais de Leiria.

Le lendemain, le 14 septembre, les représentants italiens ont reçu de la part des élus vulpilliens la médaille de la ville.

Ils ont ensuite visité la commune et ont rencontré les associations lors de leur forum.

Ce jumelage vise à ouvrir notre commune sur l'Europe. L'avenir de nos relations avec RIVALORO CANAVESE pourrait à terme se construire autour de l'échange de nos activités culturelles et sportives respectives. A suivre...

GRAND LOTO

Grand Loto "CHOC" organisé par les associations scolaires "Graines de malice" et "Les P' tits Marrons".

Le 22 novembre à partir de 19h00 à la salle polyvalente.
Lot gagnant voyage, écran plat...

Renseignements : 06 18 40 00 53

Toutes les dotations les intéressent

TAÏ CHI CHUAN

2 clubs, 2 techniques



Le Taï Chi Chuan pratiqué au sein de l'association TOKITSU RYU est une forme d'écoute et de sensibilité au corps par la pratique d'amples mouvements lents. Les exercices pratiqués ont pour objectif de mobiliser, d'activer, de stimuler, de corriger et de renforcer la colonne vertébrale et les muscles dorsaux.

Par l'apprentissage de la respiration, vous sentez profondément relaxé, mieux dans votre corps et mieux dans votre vie.

Le Taï Chi Chuan, tel qu'il est pratiqué ici, est une forme d'art martial qui permet de développer sa capacité de self-défense et d'apprendre à se protéger du stress.

Renseignements : Mme Guinet
Tél : 04 74 94 11 43



Il existe de nombreuses pratiques de Tai-Chi-Chuan. La forme enseignée par l'Association "la table de Jeane" correspond au style yang de la famille Chinoise TUNG, transmis depuis plusieurs siècles de génération en génération, l'instructeur est en formation permanente auprès de Master TUNG et d'enseignants également formés par ce dernier. Des cours gratuits sont mis en place afin que chacun puisse s'informer et choisir la forme d'enseignement qui lui convient le mieux. N'hésitez pas à venir voir...

Renseignements :
Jeanne ALBERTINI
Tél : 04 74 94 50 68
E-mail : horizon.jeane@hotmail.fr
http://apiganza.fr/latabledejeane/accueil.xml

CHORALE

"LA CODA" s'ouvre à L'EUROPE

Les 12, 13 et 14 septembre "LA CODA" a ouvert son projet "échange chorales Européennes" en recevant la chorale de LEIRIA venue du Portugal. Après une longue route et des visites à Lourdes et en Andorre, nos amis portugais sont arrivés tard le vendredi soir où les choristes de La Verpillière les attendaient autour d'une table bien remplie. Après une bonne nuit réparatrice, c'est vers le vieux Lyon (St Jean et Fourvière) que tous se sont dirigés, puis retour vers 15h à La Verpillière : préparation et répétition des chants pour le concert du soir.

La chorale "LA CODA" a débuté la soirée en interprétant 4 chansons de son répertoire d'été, suivie de la chorale ATENEU DESPORTIVO qui enchantait un public venu en nombre, avec des chants religieux et quelques chants portugais de leur répertoire. Puis, en hommage à leurs hôtes, ils interprétèrent "Qu'il est bel et bon" de Pierre Passereau et "la fanfare du printemps" de Joseph Bouvet, le tout en français.

Après l'entracte le groupe CANTALEIRIA occupa la suite du programme et le groupe folklorique ROSITA de Charvieu-Chavagneux terminait avec des danses et des musiques traditionnelles portugaises. Pour clore cette soirée, la présidente invitait tous les spectateurs à partager un lunch avec les participants de ce concert, geste très apprécié par tout le monde.

Les choristes portugais reprenaient la route dès le dimanche matin en donnant rendez-vous à la chorale "LA CODA" au Portugal en avril prochain.

CONCERT

Association Sur le côté

L'association organise le samedi 22 novembre 2008 à 20h30 à la Salle des Fêtes, un concert de chansons françaises. La soirée sera consacrée plus spécialement à Georges Brassens avec le duo Jackie Oriol/Nathalie Mas.

Pour plus de renseignements, contactez : le président M.JACQUIN par e-mail : jacquinfamily@yahoo.fr



Nouveau bureau à "LA CODA"

Si Chrystel FATON reste chef de chœur, Sylviane BERTHET prend la présidence, Iseleine LOPES la trésorerie, Geneviève ORTOLANNI le secrétariat et Nicole PARRASSIN la publicité. Les répétitions ont lieu tous les mercredis soir au centre social de 20h à 22h30. Le répertoire est composé de chants traditionnels de Noël, de chants religieux, de variétés françaises et étrangères et de gospel. LA CODA organise deux concerts dans l'année : un à l'église pour Noël et l'autre à la Salle des Fêtes en été.

CALENDRIER 2008-2009

13 décembre 2008 : concert de Noël en l'église de La Verpillière.
14 mars 2009 : repas dansant à la salle polyvalente des Loipes.
14 avril : départ pour le Portugal.
6 juin : concert d'été à la Salle des Fêtes.

Et nombreuses autres participations aux manifestations et commémorations organisées par la municipalité.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Sylviane BERTHET au
04 74 94 36 31 ou 06 07 39 49 12.



Tarifs : entrée 7 euros, 3,50 euros pour les chômeurs gratuit pour les enfants

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Qu'est ce qu'un budget ?

Préparé par l'exécutif local et approuvé par le conseil municipal, le budget prévoit et autorise les dépenses et les recettes d'une commune, pour une année. Cet acte peut être modifié ou complété, si besoin est, par le conseil municipal.

Le budget primitif constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire. Il doit être voté avant le 31 mars de l'année à laquelle il se rapporte, par le conseil municipal, et transmis à M. le Sous-Préfet pour approbation.

Par cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses, du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année.

Comment est structuré un budget

Le budget se présente en deux parties :
- une section fonctionnement avec ses dépenses et ses recettes
- une section investissement avec ses dépenses et ses recettes

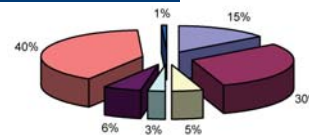
Chacune de ces 2 sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement : elle retrace toutes les opérations correspondants aux dépenses et aux recettes de la gestion courante de la commune qui reviennent chaque année.

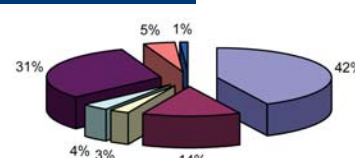
Par exemple, en dépenses : charges de personnel – charges liées au fonctionnement des services – paiement des intérêts des emprunts...

En recettes : impôts et taxes – excédant antérieur reporté – produits financiers...

Les dépenses 2008 (Fonctionnement + investissement)



Les recettes 2008 (Fonctionnement + investissement)



La section d'investissement : elle présente les programmes d'investissements nouveaux mais également ceux en cours.

Elle correspond aux dépenses et recettes qui modifient la valeur du patrimoine.

Principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable

Si le maire et le conseil municipal sont souverains en matière de gestion budgétaire et financière, des contrôles existent :

- contrôle du Trésorier (Percepteur) qui vérifie la légalité de la dépense, de l'existence des crédits nécessaires ou du respect des règles budgétaires ;

- contrôle des autorités préfectorales qui s'assurent que le budget est voté en équilibre ou que les dépenses dites « obligatoires » sont bien prévues au budget.

La commune en quelques chiffres...

BUDGET PRIMITIF VOTÉ POUR 2008

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- RECETTES + DEPENSES = 6 979 870 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

- RECETTES = 5 973 106 €

- DEPENSES = 6 979 870 €



Mme BIDARD Pascale, Adjointe en charge du Budget et des Finances pascal@laurebidard@laverpilliere.eu

SEMAINE DU GOUT 2008

Délicieusement votre !

Amis gourmands, réjouissez-vous !



Cette année, dans le cadre de la Semaine du Goût, le thème retenu par notre commune, "Tables du monde", propose un véritable tour du monde des saveurs pour nous faire fondre de plaisir. Sucrés, salés, épicés, relevés, les plats aux couleurs des pays représentés ne manquent ni de charme ni de goût.

Tout a déjà commencé avec le "petit déjeuner" dans les écoles. Le mardi 14 octobre, à l'initiative de la municipalité, les enfants des 3 groupes scolaires se sont réunis pour partager un petit déjeuner varié et équilibré.

Tout le monde à table

- Jeudi 16 octobre à partir de 19h à la salle polyvalente des Loipes : le Cocktail du Goût met les petits plats dans les grands. Outre des spécialités de tous pays (indiennes, vietnamiennes, japonaises, brésiliennes, turques, antillaises, maghrébines, sénégalaises... et bien sûr dauphinoises), une représentation musicale de l'association "Bollywood" (danse indienne traditionnelle) animera la soirée.

ENTREE LIBRE.

Renseignements au 04 26 38 40 26 et au 04 26 38 40 05.

Deux nouveaux scooters pour la police municipale



Le service de police municipale vient d'être doté de deux scooters qui remplacent les anciens véhicules. Plus économiques et plus écologiques, ils constituent les nouveaux outils de travail du policier municipal et du garde champêtre.

Le 14 décembre 2008 :



Mme CRESTANI Josy
Adjointe en charge de l'Action Sociale
jocrestani@verpilliere.eu

Les aînés sont invités par le CCAS et la mairie de La Verpillière à vivre un temps de CONVIVIALITE et de PARTAGE.

Cette année, le CCAS a choisi de convier gratuitement TOUS les Vulpilliens âgés de 70 ans et plus à un déjeuner de fête en musique. Leurs conjoints et amis de 65 ans à 69 ans bénéficieront d'un demi-tarif. Chacun est le bienvenu à tout complet.

Pourquoi ce choix ?

Le CCAS a une mission d'aide pour les cas de nécessité absolue et, compte tenu de la situation économique difficile, nous devons avoir à coeur le partage équitable des fonds que vous mettez à notre disposition.

Ce petit changement d'habitudes nous permettra de mieux aider nos concitoyens plus fragiles.

Merci à chacun de vous d'inciter les personnes de plus de 70 ans non inscrites sur les listes électorales à se faire connaître auprès du CCAS ou des élus.

Bien sûr, comme de coutume, un colis sera offert à ceux qui ne peuvent se joindre à nous ainsi qu'aux personnes handicapées et à TOUS les résidents de l'EPHAD ainsi qu'à nos concitoyens âgés résidant dans des établissements extérieurs.

Je vous annonce en premier que des contacts sont établis afin de vous permettre de travailler votre MEMOIRE au cours d'ateliers animés par une psychologue.

N'hésitez pas à faire connaître vos besoins et vos désirs à ce sujet : nous pourrions en tenir compte dans l'organisation pratique.

Enfin, je vous rappelle que le CCAS, dans le cadre de sa mission d'aide, peut consentir des prêts d'honneur, pour des motifs de nécessité. Chaque demande sera étudiée avec soin par les élus du CCAS (sans se substituer ni aux CAF, Conseil général ou banques).

Renseignements au 04 26 38 40 10.



VOLET SOCIAL

ça bouge

Du nouveau aux Petites Frimousses

Depuis le 1^{er} octobre, la halte garderie municipale "Les Petites Frimousses" est devenue une structure multi-accueil.

Elle a désormais 2 types de fonctionnement :

- 8 places "crèche" : accueil régulier à la semaine de 8h à 18h.
- 10 places "halte-garderie" : accueil demi-journée ou occasionnel de 8h 30 à 17h30.

Ce changement a été possible grâce à la volonté municipale de répondre à la demande de garde des vulpilliens et à



l'existence du Contrat enfance Jeunesse signé avec la CAF de Vienne.

Pour tous renseignements, contactez la responsable **Mme FANIZZI : 04 26 38 40 30**

HABITANTS

Favoriser l'implication des usagers dans la vie du centre social

Le centre social municipal choisit pour cette rentrée d'ouvrir ses portes afin d'impliquer les habitants dans la vie de la structure. En effet, venez rejoindre l'équipe du centre social afin de vous investir et de réfléchir ensemble sur les actions qui peuvent être menées pour les vulpilliens. Espace d'échanges où chacun pourra s'exprimer, donner ses idées, ce mode d'organisation original permettra au centre social d'être plus réactif. A l'écoute de tous les projets, un comité d'animation aura la tâche d'accompagner et soutenir les projets. Il se réunira 2 à 3 fois par trimestre, sera composé de trois élus, d'animateurs du centre social et d'habitants ; toute personne souhaitant s'investir est priée de téléphoner au secrétariat pour de plus amples informations.

Renseignements au 04 26 38 40 20.

La bourse aux jouets

Le groupe Idées du centre social organise 2 bourses :

- **aux vêtements d'hiver adultes et enfants du mardi 21 octobre au vendredi 24 octobre dans les locaux du centre social.** Le dépôt des vêtements se fera le mardi 21 octobre de 9h à 11h et de 13h30 à 17h. La vente se déroulera le jeudi 23 octobre de 8 h30 à 11h 30 et de 13h30 à 17h. Le retrait des invendus aura lieu le vendredi 24 octobre de 14h à 16h ;

- **aux jouets du mardi 18 novembre au 21 novembre** avec les mêmes conditions de dépôt, de ventes et de retrait.



Inscriptions Centre de Loisirs

Information

Compte tenu du calendrier, le Centre de Loisirs sera ouvert le 22, 23 et 24 décembre (jusqu'à 17h le 24 décembre avec garderie jusqu'à 17h30 assurée par la direction).

Le Centre de Loisirs sera en revanche fermé le reste des vacances de Noël.

INSCRIPTIONS au centre de Loisirs pour les vacances scolaires de Noël : au centre social jusqu'au 30 novembre 2008.

Tél : 04 26 38 40 20

EXPOSITION

Volcan, crèche, marionnettes : faites vos jeux !

Le volcan dans tous ses états du 4 au 28 novembre

Manifestation très attendue par la population, la Fête de la Science apporte chaque année aux écoliers des connaissances sur des thèmes scientifiques.

L'idée : faire de la science en s'amusant grâce au jeu des démonstrations, d'expériences et d'animations.

Après l'évocation des nanotechnologies en 2007, l'année 2008 est l'année des volcans à La Verpillière. Le volcan constitue-il une menace ou une richesse ? Comment se déplacent les plaques ? Comment naît le magma ? Quels sont les risques volcaniques ? Comment se déclenchent les éruptions ?



L'exposition « Le volcan dans tous ses états »

Si vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous du 4 au 28 novembre à l'Espace Culturel pour voir l'exposition Le volcan dans tous ses états.

2 temps forts : le village des sciences et la conférence

Un atelier sera proposé aux groupes scolaires lors du village des sciences le mardi 18 novembre à la salle polyvalente des Loipes ainsi qu'une conférence animée par Jacques-Marie Bardintzeff, volcanologue et écrivain, ce même jour à 18h30 à la Salle des Fêtes.

Renseignements au 04 26 38 40 26

Marionnettes du Monde du 9 décembre au 20 janvier

Cette exposition propose un voyage à travers le temps et dans le monde entier avec des marionnettes d'Asie, d'Inde, d'Europe et d'Afrique.



Des pièces exceptionnelles qui retracent l'histoire de l'art antique à nos jours, de la tradition à la modernité. Cette exposition a été conçue pour faire connaître l'art de la Marionnette tel qu'il était pratiqué dans les civilisations les plus anciennes et tel qu'il est encore aujourd'hui sous des formes et des techniques parfois différentes mais souvent et curieusement très proches.

C'est une approche de la richesse et de la diversité des formes animées. La recherche contemporaine, de par ses créations nombreuses et variées, place en effet l'art de la Marionnette au rang des arts majeurs du spectacle.

Après l'exposition "Passions du Brésil", le service Culturel vous invite à écouter une des plus belles voix de ce pays, Eva Correa :

Vendredi 28 novembre 20h30 Salle des Fêtes

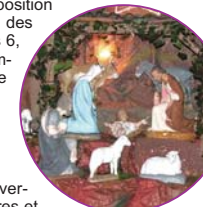
Connue du grand public grâce au Trio Esperança dont elle fut l'une des interprètes, Eva Correa se produira en solo sur la scène vulpillienne. Pour les amateurs de belles voix, cette artiste généreuse vous enchantera avec un florilège de ses plus beaux airs de musique sacrée (Bach, Schubert, Gounod, Rossini) et des mélodies brésiliennes de Chico Buarque, Caetano Veloso, Djavan, Tom Jobim. Incontournable.

Renseignements et réservations au 04 26 38 40 26.

La Ronde des Crèches

A l'occasion de la Fête des Lumières du 8 décembre, la commune vous invite à découvrir l'exposition « La Ronde des Crèches » les 6, 7 et 8 décembre à l'Espace Culturel.

Véritable invitation à un voyage au coeur de la diversité des cultures et des traditions de l'humanité, cette exposition séduira autant les enfants que les adultes.



Une balade à la découverte de ces merveilleuses réalisations vous montrera que la fraternité n'a pas de frontières.

Renseignements au 04 26 38 40 05.

8 DECEMBRE

Un rendez-vous nocturne place Joseph Serlin

Une fois de plus, la tradition sera respectée le 8 décembre prochain dans notre commune. La Fête des Lumières sera en effet célébrée place Joseph Serlin.

A partir de 19h, le public est invité à profiter pleinement des multiples animations : de la danse avec un groupe de batucada, des manèges pour les enfants, le marché de Noël des commerçants et une fontaine de feu dansante. Sans oublier la présence du Père Noël qui viendra saluer les enfants et participer à la fête.

CONCERT

De Bach à Buarque par Eva Correa

Après l'exposition "Passions du Brésil", le service Culturel vous invite à écouter une des plus belles voix de ce pays, Eva Correa :

Vendredi 28 novembre 20h30 Salle des Fêtes

Connue du grand public grâce au Trio Esperança dont elle fut l'une des interprètes, Eva Correa se produira en solo sur la scène vulpillienne. Pour les amateurs de belles voix, cette artiste généreuse vous enchantera avec un florilège de ses plus beaux airs de musique sacrée (Bach, Schubert, Gounod, Rossini) et des mélodies brésiliennes de Chico Buarque, Caetano Veloso, Djavan, Tom Jobim. Incontournable.

Renseignements et réservations au 04 26 38 40 26.



Mme GUENIFFEY-SMAOUI Yasmira,
Adjointe en charge des Affaires Culturelles et du Jumelage
yasmiragueniffey@verpilliere.eu

Actions en direction des jeunes

Afin de favoriser l'accès à la culture et plus précisément au 7^{ème} art, la municipalité propose aux jeunes vulpilliens des tickets à tarifs préférentiels pour les cinémas Mégaroyal de Bourgoin Jallieu et Le Fellini de Villefontaine.

Conditions et modalités pratiques :

Pour qui ?
Les jeunes vulpilliens âgés de 10 à 25 ans, étudiants et chômeurs.

Pour quel montant ?
3,80 € le ticket. Chaque jeune a droit à deux tickets par mois.

Où ?
A l'Espace Culturel pour les tickets du Mégaroyal.
Au centre social municipal pour les tickets du Fellini.

Comment ?
Sur présentation lors de la première inscription d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

ECOLE de MUSIQUE

L'école de Musique Municipale a repris son fonctionnement depuis le 22 septembre. Elle compte environ 120 élèves répartis dans les cours de violon, piano, guitare, clarinette, saxophone, trompette, trombone, clarinette, flûte traversière, percussions, formation musicale, éveil musical, atelier de musiques actuelles, atelier djembé, orchestre d'harmonie.

Un premier projet "La pièce du boucher" composé par la compagnie Cédric Marchal en résidence sur le territoire de a CAPI a permis aux musiciens de l'orchestre d'harmonie de se produire au théâtre du Vellein à Villefontaine dans le cadre des saisons culturelles.

Par ailleurs, sur le territoire de la commune, le travail se poursuit. La prochaine audition aura lieu le mercredi 22 octobre à 18h30 à l'Espace Culturel sur le thème "Passion du Brésil". Le traditionnel concert de Noël se déroulera le vendredi 19 décembre à la Salle des Fêtes. Les horaires seront communiqués ultérieurement.

Renseignements au 04 26 38 40 11.

RECYCLAGE

Récupération des papiers et cartons : la mairie s'engage dans le recyclage



Mme VIVENT Isabelle, Adjointe en charge du Développement Durable
isabellevivent@laverpilliere.eu

Dans le cadre des actions municipales en faveur de la protection de l'environnement, la collecte des papiers et cartons dans les services administratifs de la mairie en vue de leur recyclage sera effective en novembre 2008. Sont également associés à cette démarche de développement durable les groupes scolaires ainsi que le centre social et le bureau distributeur de la Poste. Des séances d'information et de sensibilisation auprès du personnel et des enfants accompagneront cette démarche : contribuer à collecter le papier qui sera recyclé, c'est faire au quotidien un geste simple et accessible à tous.

Les enjeux : préserver nos ressources naturelles et réduire les coûts de traitement des déchets

La consommation mondiale de papier a quadruplé ces 40 dernières années et continue d'augmenter. Cette énorme croissance menace les dernières forêts naturelles d'Amérique du Nord, d'Amérique Latine, d'Asie et de Russie, et menace aussi les hommes qui en dépendent pour leur survie. La France importe plus de la moitié de ses produits papiers (en France, la consommation de papiers et cartons est de l'ordre de 155 kg/habitant/an) il est donc primordial de vérifier l'origine du bois et la bonne gestion de la forêt dont il est issu. Le traitement de la pâte et du papier rejette aussi de grandes quantités de gaz à effet de serre dans l'environnement et un large éventail de composants polluants, qu'il faut tenter de minimiser.

Des pratiques de production de papier responsables sont donc nécessaires et possibles, comme le papier recyclé ou certifié provenant de forêts gérées grâce au label FSC

(cahier des charges pour une gestion durable des forêts). Mais si le recyclage systématique du papier est primordial, nous devons également nous



attaquer à notre « insouciance » quotidienne et notre consommation excessive. Le déchet idéal est celui que nous ne produisons pas... Alors n'hésitez pas, utilisez les recto et les verso de chaque feuille et pensez aux feuilles de brouillons pour les enfants ou pour la liste des courses !

Le saviez-vous :

- avec 1 tonne de vieux papier on peut obtenir 900 kgs de papier recyclé alors qu'il faut 2 à 3 tonnes de bois pour fabriquer 1 tonne de papier classique.
- 1 tonne de papier recyclé épargne 17 arbres, 20 000 litres d'eau et l'équivalent de 1 000 litres de pétrole.

Diagnostic énergétique à La Verpillière

La commune de La Verpillière va lancer un audit énergétique globale dont le but est de rechercher pour chaque équipement (bâtiment, éclairage public, véhicule...) les solutions adaptées afin réduire les dépenses et dépenses énergétiques. Pour ce faire, elle sera assistée par l'association AGEDEN, celle-ci ayant pour objectif la promotion et la mise en oeuvre de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables en Isère. L'AGEDEN est une association qui intervient auprès des administrations mais aussi des particuliers afin de les aider à réduire les dépenses d'énergie. Plus d'informations sur le site : www.ageden.org



Pluviomètre

Jusqu'à aujourd'hui, les terrains de football et de rugby de la commune étaient arrosés automatiquement, par tous les temps. Pour adapter les besoins d'arrosage de la météo, nos terrains de football et rugby sont désormais équipés d'appareils de mesure (pluviomètre/hygro-mètre). Ceux-ci déterminent si un arrosage est nécessaire ou pas et permettent d'économiser l'eau en conséquence.



Vie intercommunale

CAPI L'AGGLO Transfert des équipements

Lors de sa séance du 25 septembre 2008, le Conseil Municipal a officiellement demandé à la CAPI le transfert des équipements suivants :
- Médiathèque André Malraux
- Piscine municipale
- R.A.M (Relais Assistantes Maternelles) et multi-accueil « Les Petites Frimousses ».
Après ceux de l'Eau et Assainissement et de l'Eclairage Public en 2007, ces transferts s'inscrivent dans une volonté municipale de rejoindre la communauté d'agglomération.

Qu'est-ce que cela apporte aux vulpilliens ?

Il y a plusieurs intérêts à ces transferts.

Professionaliser les agents :

Le personnel (tout ou partie) attaché à ces équipe-

ments sera géré par la communauté d'agglomération, une fois que les transferts auront été entérinés. Cela va permettre, pour la petite enfance par exemple, l'intégration du personnel à un réseau riche de 200 personnes. La formation continue, le travail en partenariat et l'ouverture aux structures extérieures sont autant d'avantages qui vont contribuer à renforcer la compétence et l'efficacité des agents en charge de nos enfants.

Bénéficiaire de l'effet réseau

Le transfert de la médiathèque André Malraux est une bonne illustration de ce que peut apporter la CAPI. Les vulpilliens auront rapidement accès à un réseau de 10 bibliothèques et à plus de 200 000 documents. Grâce à un système informatique partagé et un tarif uniforme, un lecteur de La Verpillière pourra commander un document (CD, DVD, livre,...) de la médiathèque de Bourgoin-Jallieu et se le faire livrer via un système de navettes.

Optimiser les équipements :

D'une forte vocation intercommunale, ces équipe-

ments se révèlent d'un fonctionnement très onéreux pour une commune seule (la piscine représente un déficit de 100 000 €...). Une des volontés de la CAPI est de limiter ces déficits en élargissant les plages d'ouverture, en diversifiant les activités et en mutualisant le personnel.

Bien entendu, la mise en place de ces dispositifs prendra du temps mais les premiers effets sur le quotidien des vulpilliens se feront sentir dès 2009. D'un point de vue financier, ces transferts d'équipements se traduiraient par un transfert de charges. L'indemnité de compensation qui sera alors versée par la CAPI à la commune tiendra compte des charges transférées. Les charges de fonctionnement et d'investissement de la CAPI n'aboutiront pas, pour les vulpilliens, à l'instauration d'un nouvel impôt.



M. Nicolas SIELANCZYK
23ème vice-président de la C.A.P.I.

EDUCATION

Du berceau à l'école

Petite Enfance

L'actualité

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) Les Bisous N'Ours rouvrira ses portes très prochainement. Une éducatrice de Jeunes Enfants sera recrutée en ce mois d'octobre pour permettre une ouverture sur 4 jours aux Assistantes Maternelles de la commune qui pourront bénéficier ainsi de davantage d'activités et de services.

La Halte Garderie Les Petites Frimousses est devenue un multi accueil depuis le 1^{er} octobre 2008, ce qui se traduit par des horaires d'ouverture plus importants par une extension des temps d'intervention des personnels (voir les horaires dans la page des services municipaux).

L'avenir

Le pôle Petite Enfance entre dans le Réseau de la CAPI

Le Conseil Municipal a voté la demande de rattachement à la CAPI de son pôle Petite Enfance au 1^{er} janvier 2009. L'exécutif de la CAPI devrait valider cette demande lors d'un prochain Conseil Communautaire. Les personnels concernés seront aussi intégrés dans la CAPI, et bénéficieront de formations, d'un accès à un réseau de structures très dense et en pleine évolution.

Un projet Petite Enfance à la hauteur d'une ville de bientôt 7 000 habitants

Nos structures actuelles, multi accueil et Relais Assistantes Maternelles, sont bien insuffisantes et ne laissent aucune possibilité d'extension pour une ville qui dépassera prochainement les 7 000 habitants. La municipalité se lance dans un projet ambitieux en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Vienne (CAF), le Conseil Général et la CAPI, pour construire une structure comprenant au moins 30 places en multi accueil et un Réseau d'Assistantes Maternelles réunis sur le même site. Un tel projet devrait voir le jour d'ici environ 3 ans.

Et d'ici là ?

Nous étudions des solutions alternatives pour répondre aux besoins qui vont aller crescendo, toujours en partenariat avec la C.A.F. et la CAPI. Début 2009, vous en saurez plus, d'autant qu'un diagnostic est en cours d'élaboration pour évaluer les besoins des communes de la CAPI et en particulier de La Verpillière en matière d'accueil petite enfance.



M. MATRAY Patrick, Adjoint en charge de l'Enfance et de l'Education
patrickmatray@laverpilliere.eu

La vie scolaire

La rentrée dans les écoles

Finalement, ni création ni suppression de classe cette année. Compte tenu des nouvelles constructions en cours sur la commune, cela reste envisageable pour la rentrée 2009.

De nouveaux enseignants



Groupe scolaire Les Marronniers



Groupe scolaire Jean Moulin



Groupe scolaire Jean Jaurès

Madame Carine Corani, directrice de Jean Moulin, est remplacée par Madame Audrey Giacomini pendant son congé maternité. Madame Laurence Dupont succède à Grégory Tournier à la direction de l'école des Marronniers.

Nous accueillons davantage d'enfants cette année dans les cantines des 3 écoles afin d'apporter ce service aux familles vulpilliennes qui en ont besoin. Nous remercions les agents municipaux qui font au mieux pour faire du repas un temps éducatif. Ils seront aidés pour cela par les équipes enseignantes.

Vous pouvez joindre le service péri-sco-

laire (transport, garderie, restauration scolaire) au 04 26 38 40 17 ou par courriel : serviceperiscolaire@laverpilliere.eu

2 dispositifs vont démarrer prochainement dans les écoles

L'aide personnalisée pour aider les enfants ayant des difficultés d'apprentissage. Les séquences se dérouleront pendant la pause méridienne entre 11h30 et 13h30 dans chaque école. Les parents des enfants concernés seront informés par les directrices. Chaque enseignant se verra confier cette mission à raison de 2h hebdomadaires suite à la suppression du samedi.

L'accompagnement éducatif : mis en place cette année dans les écoles des communes en Réseau d'Education Prioritaire (R.E.P.). Dès la Toussaint, des aides pour les devoirs et leçons encadrées par des enseignants et des activités sportives et culturelles seront proposées aux enfants du CP au CM2 de 16h30 à 17h45 dans les écoles, en partenariat avec la mairie et éventuellement les associations volontaires.

Ce dispositif ne remplace pas la garderie du soir placée sous la responsabilité de la mairie.

Ecole ouverte (collège Anne Frank)

L'opération Ecole Ouverte fonctionnera durant les vacances de Toussaint du lundi 27 au vendredi 31 octobre pour les élèves du CE1 à la 3^{ème} (pas de CP pour ces vacances 1).

Soutien scolaire le matin de 9h à 12h. Activités d'animation et de découvertes l'après-midi de 13h30 à 16h30. Inscriptions : dans les écoles et au collège. **Renseignements au 04 74 94 29 38.**

Des élèves de Jean Moulin et du collège Anne Frank à Paris le 21 octobre

Dans le cadre des cérémonies du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, le maire et la municipalité ont souhaité associer des enfants au voyage à Paris du mardi 21 octobre ponctué par la cérémonie du ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe (voir dossier Commémoration).

Les 25 élèves de la classe de CM1/CM2 de Madame Julia GRZANKA de l'école Jean Moulin et les 23 élèves de la classe de 6^{ème} "jeunes historiens" du collège feront le voyage durant lequel ils pourront découvrir aussi quelques fleurons du patrimoine parisien. Nous aurons leur témoignage dans le prochain bulletin municipal.

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre : accomplir son devoir de mémoire

L'année 2008 est indubitablement l'année des grandes commémorations : 90^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre, 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 50^{ème} anniversaire de la Constitution de la V^{ème} République ; Retour sur ces trois événements déterminants de l'histoire contemporaine qui ont participé à la progression de la paix, de la liberté et de la démocratie.

90^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Bref rappel du premier conflit mondial du XX^{ème} siècle

Premier événement tragique de l'histoire du XX^{ème} siècle, la Guerre de 14-18 a duré 1 500 jours.

Les combattants, partis « la fleur au bout du fusil » sont décidés à ne plus jamais revivre une telle tragédie...

Les causes

Elles sont multiples : l'attentat du prince héritier François Ferdinand à Sarajevo sert de détonateur. Les raisons sont cependant plus profondes : d'un côté, l'Empire austro-hongrois fait face à des velléités d'indépendance de la part de certaines de ses régions (les Slaves du Sud, futurs yougoslaves). De l'autre, des Etats qui ne veulent plus subir l'autoritarisme des monarchies germaniques et leur désir d'annexion, auquel il faut ajouter également le désir de revanche et de reconquête de l'Alsace-Lorraine.

La triple Entente (France, Grande Bretagne et Italie) affrontera pendant plus de quatre longues années la triple Alliance (Empire Austro-Hongrois, Allemagne, Empire Ottoman).

La résolution du conflit et le bilan

D'une violence inégalée dans l'histoire, ce conflit se termine pour la France par un soulagement général et par la signature de l'Armistice à Rethondes le 11 novembre 1918. Notre pays fait partie des vainqueurs aux côtés de la Grande Bretagne et de l'Italie. L'Empire Austro-hongrois est dissout, l'Allemagne est vaincue.

La joie à l'annonce de ce cessez-le-feu généralisé ne saurait faire oublier la triste réalité. Le bilan démographique est désastreux : près de 10 millions de morts, une génération sacrifiée, des destructions massives de matériel et un nouveau découpage des frontières en Europe. Le vieux continent, hier « monde plein » (Pierre Chaunu), revêt le voile de deuil. Il faut en effet remonter à la grande peste noire de 1348 ou à la Guerre de Trente Ans dans le monde germanique,

pour enregistrer une telle catastrophe. "Trop de haines, trop de jalousies", selon la formule très américaine du colonel House, ont conduit à cette hécatombe humaine.

En cette année anniversaire, La Verpillière, à l'instar de toutes les communes de France et d'Europe, se souvient. Le dernier poilu de France, Lazare Ponticelli, qui s'est éteint il y a quelques mois, ne peut plus témoigner de vive voix. Reste notre devoir de mémoire à accomplir auprès des jeunes générations. Les archives officielles mais aussi de nombreuses sources privées tels que lettres, photos et poèmes de guerre contribuent aujourd'hui à ne pas oublier.

Cet automne, la municipalité revient sur ce passé douloureux, sur ces 4 années d'épreuves et de souffrance. Suite à un appel diffusé dans les journaux locaux, des vulpilliens nous ont confiés des documents personnels sur cette époque. Echanges épistolaires de soldats à leurs familles, photos prises au front, poèmes d'amour, hommages solennels... Autant d'archives rares et précieuses qui font revivre à l'échelon local un événement mondial. Extraits.

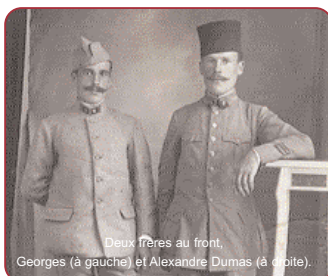
La Grande Guerre : le point de vue de vulpilliens

Dès le début des événements, la vie est difficile tant pour les soldats que pour la population. Les privations sont nombreuses. En 1914, le pain est rationné, l'école des filles réquisitionnée en hôpital n°4. Au même titre que tous les français, les vulpilliens sont mobilisés dès les premières heures de combat. Ils sont très vite envoyés sur les champs de bataille pour défendre la patrie. Malgré la mort qui les guette chaque jour, ils s'attachent à garder le lien avec leurs familles par le biais de correspondances.

Voici quelques morceaux choisis de la vie quotidienne dans les tranchées de deux frères, Georges et Alexandre Dumas, et de leur beau-frère, Claude Virieux. Le premier, apiculteur avant les événements, le second, infirmier, et le troisième, maître d'hôtel, livrent leurs impressions. Leurs récits, parfois naïfs et juvéniles, sont toujours émouvants. Les combats les ont menés de La Verpillière à Bourgois, Lyon, Marseille en passant par les pays balkaniques et l'Afrique.

Au sortir de la guerre, Georges est vivant tandis qu'Alexandre meurt en héros, sacrifié sur l'autel de la paix et de la liberté. Quant à Claude, il retrouve sa femme, Camille, pour une vie plus paisible.

Souvenirs de guerre



Deux frères au front, Georges (à gauche) et Alexandre Dumas (à droite).

Au dos de cette photo, une petite dédicace adressée à leur sœur, Camille : « Lyon, le 19.9.17. A notre petite frangine [Camille Virieux] de la part de ses frangins. Gros baisers. Alexandre. »

Le 27 mai 1915

Mes chers Parents,

J'ai reçu hier votre colis de cinq kilos. Je vous remercie beaucoup de tout son contenu. Remerciez pour moi Suzanne, Camille et José [Joséphine] de ce qu'elles m'ont envoyé. J'ai reçu aussi votre lettre du 23 ainsi qu'une de José. Vous m'annoncez un deuxième colis mais je ne le recevrai que jeudi prochain.

Sur votre lettre vous me dites que je dois manquer de beaucoup de choses par ici, non rassurez-vous on a presque tout ce que l'on veut par le ravitaillement.

Il y a des jours où l'on est pas trop mal vous pouvez croire ; en ce moment nous avons une vache à la batterie que nous avons trouvée dans la forêt. Elle provient sans doute d'une ferme qui a été bombardée. Il y avait une huitaine de jours que nous l'avions quand elle a fait un joli petit veau, qui maintenant est bon à tuer gras à point. Nous lui avons fait une écurie en sapins à côté de nos villas ; Le dimanche de Pentecôte, nous avons fait un festin de rois, un de mes camarades étant sentinelle la nuit, a abattu un superbe chevreuil d'un coup de mousqueton, à proximité de nos pièces et vous pouvez croire que l'on s'en est léché les doigts le jour de Pentecôte. C'est le deuxième chevreuil que l'on tue depuis que l'on est ici.

A part ça, rien de neuf ; hier et cette nuit ça a chamboulé assez dur par ici, mais aujourd'hui les boches sont calmes.

Dites moi si la blessure de Constant est grave.

Remerciez José de sa lettre. J'espère que ma lettre vous trouvera tous en bonne santé. Je termine en vous embrassant tous bien fort.

Votre fils qui vous aime, Georges*

*Né le 5 septembre 1893, Georges a à peine 21 ans quand la guerre commence.

Vie économique

FRANCE RANGEMENT

c'est du sur-mesure !!



M. YAMAN Yusuf, Adjoint en charge de la Vie Economique
yusufyaman@francerangement.fr

Notre tour des entreprises emblématiques de la commune continue et c'est M. Henicke, Président Directeur Général de France Rangement, qui nous a reçu pour ce numéro.



M. Henicke, **Pouvez-vous nous décrire votre société ?**

France Rangement est une entreprise spécialiste de l'aménagement intérieur sur-mesure. Nous fabriquons ainsi des façades coulissantes, des portes pliantes / pivotantes et des éléments pour les intérieurs des particuliers (livings, dressings, chambres,...) mais aussi des professionnels (bureaux, bibliothèques, hôtels, etc.). France Rangement compte aujourd'hui 75 salariés, dont 46 à La Verpillière, en grande majorité en CDI. Nous exportons à l'étranger 15% du volume produit.

Qu'est-ce qui vous distingue de vos concurrents ?

Nous avons très peu de concurrents car nous nous situons sur un marché de niche d'agencement moyen et haut de gamme. Mais je dirais que deux points font notre spécificité. Le premier, c'est bien entendu le sur-mesure. Nous produisons uniquement selon ce principe. Il est par exemple possible pour certains de nos clients d'utiliser une interface internet pour passer commande avec leurs dimensions. Celle-ci arrive directement dans nos machines et est produite dans les plus brefs délais.

Le second réside dans notre organisation. Nous assurons toutes les étapes de la chaîne de fabrication, depuis la conception jusqu'à la livraison. Nous possédons notre propre bureau d'étude, des machines à commande numérique performantes avec un personnel formé et notre propre flotte de véhicules de transport. Cela nous permet surtout d'être imbattables sur les délais et nous garantissons une livraison des produits 6 jours seulement après la passation de la commande.

Comment envisagez-vous l'avenir pour France Rangement ?

La progression de notre volume d'activité a été très vive en 2007 (+ 35%) et se poursuit en 2008 (+ 20 %). Ces bons chiffres nous encouragent à nous développer.



UFRA SAS
ZI le grand Planot
38290 Verpillière

Téléphone : 33 (0) 474 991 260
Télécopie : 33 (0) 474 940 358
<http://www.francerangement.fr>

NOUVELLE ENTREPRISE

dépannage informatique

doctor clic
Dépannage à domicile
INTERVENTION ULTRA RAPIDE
à partir de 15€ TTC
Travail sérieux
www.doctorclic.fr
Tél. 04 74 94 58 36
06 31 13 84 31
numéro sésat : 49426094600012

Electricité Générale

Nouvel artisan
dme
Electricité Générale
Installation et Intervention
Rénovation ou Neuf
Dépannage à Domicile
David Macab
04 74 82 69 08
06 23 08 32 03
www.dme-electricite.fr

PERMANENCE EMPLOI

Dans le cadre des différentes activités du centre social, la permanence emploi redémarre à partir du mois de novembre.

Si vous désirez vous faire aider afin de rechercher un emploi, d'effectuer un CV, d'établir une lettre de motivation, de préparer un entretien d'embauche, la permanence emploi vous offre ces services gratuitement. Mettez toutes les chances de votre côté avant de vous lancer dans la recherche d'un emploi. La permanence tenue par Gunay Yilmaz et Pascal Crestani aura lieu deux fois par semaine les mardis et vendredis matin, de 8h45 à 11h45. Les rendez-vous sont à prendre au centre social.

Renseignements au 04 26 38 40 20.

Notre Constitution a 50 ans

La Constitution de la V^{ème} République vient d'avoir 50 ans. Née le 4 octobre 1958, elle reste intrinsèquement liée à la personne du général de Gaulle pour la mémoire collective et pour l'histoire. Loi fondamentale de la République, elle règle les rapports entre gouvernants et gouvernés et définit l'organisation des différents pouvoirs.

Composée dans sa forme actuelle de 89 articles relatifs à l'organisation des différents pouvoirs, elle a déjà été modifiée à maintes reprises depuis son adoption et n'a cessé de s'adapter aux situations politiques, économiques et sociales.

Une Constitution voulue par le général de Gaulle

En 1958, Charles de Gaulle (qui revient au pouvoir) charge un groupe de juristes rassemblés autour de Michel Debré d'élaborer une nouvelle Constitution pour une nouvelle République. Celle-ci devra respecter des principes et des valeurs proclamés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et dans le Préambule de la Constitution de 1946. Elle devra également être adoptée par le peuple et ne pourra être révisée que par lui ou par ses représentants élus.



Cette révolution constitutionnelle est le fruit d'une longue réflexion de la part du Libérateur de la France. C'est d'ailleurs au sortir de la guerre, dès 1944, que le général de Gaulle dévoile ses ambitions. Elu chef du gouvernement provisoire par l'Assemblée le 13 novembre 1945, Charles de Gaulle souhaite renforcer le pouvoir exécutif. N'arrivant pas à convaincre les parlementaires, il essuie son premier revers politique et démissionne le 20 janvier 1946.

Pour autant, la IV^{ème} République (mise en place en 1946) n'arrive pas à assurer la stabilité des institutions. Elle s'effondre douze ans après sa naissance, en raison de ses fragilités institutionnelles et de ses difficultés à résoudre la question de la

décolonisation (cf. : la guerre d'Algérie). C'est une situation de crise, l'insurrection du 13 mai 1958 à Alger, qui permet au général de Gaulle, en mai 1958, de revenir au pouvoir et de promouvoir un nouveau modèle républicain.

Il reçoit alors le soutien de deux grandes personnalités politiques : le président de la République René Coty, qui déplore l'instabilité institutionnelle de la IV^{ème} République et Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière). Il apparaît en outre à beaucoup comme « l'homme providentiel », capable de sauver les institutions républicaines. C'est ainsi que le 1^{er} juin 1958, il est investi président du Conseil par l'Assemblée nationale et se consacre à la préparation d'une nouvelle Constitution.

Celle-ci définit cinq principes :

Le suffrage universel est la source du pouvoir (En 1958, le président était élu par un collège de 80000 grands électeurs ; aujourd'hui, il est directement élu par le peuple) ; Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif doivent être séparés ; Le gouvernement doit être responsable devant le Parlement ; L'autorité judiciaire doit demeurer indépendante et assurer le respect des libertés essentielles ; La Constitution doit permettre d'organiser les rapports de la République avec le peuple.

Le 4 septembre 1958, le général de Gaulle présente officiellement le projet de

Constitution aux Français, lors d'une cérémonie organisée à Paris, place de la République, pour commémorer la proclamation de la III^{ème} République.

Ce projet est soumis à un référendum le 28 septembre. A la question posée : « Approuvez-vous la Constitution qui vous est proposée par le gouvernement de la République ? », 17, 6 millions d'électeurs de métropole répondent « oui », 4, 6 millions disent « non » et 4 millions s'abstiennent. La Constitution, approuvée massivement, est promulguée le 4 octobre 1958 et publiée au Journal officiel du 5 octobre.

SOURCE : "La Constitution de la V^{ème} République" - Présentation et commentaires de Françoise Martinetti, Libro 2003.

60^{ème} anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme

C'est notre Déclaration à tous



1948-2008

Les droits de l'Homme Universels et Indivisibles

Le 10 décembre 1948, un siècle après la déclaration française des droits de l'homme et du citoyen, les 58 Etats membres de l'Assemblée générale des Nations Unies se sont rassemblés et ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme. Après plus de deux années de travail, un texte commun fondamental a été approuvé par 48 voix (huit abstentions). Depuis la signature de cette déclaration au Palais de Chaillot à Paris, de nombreux pays se sont inspirés de cette charte internationale pour rédiger leur propre constitution.

Respect des libertés, des droits fondamentaux, lutte contre toutes formes de discrimination,.... Les sujets sont toujours d'actualité. Nous profitons du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme pour vous offrir le texte intégral. **Au total, ce sont 30 articles regroupés dans un format pratique et facile à manipuler que vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin municipal.**

Inauguration des symboles de la République « Liberté Egalité Fraternité » sur le fronton de l'Hôtel de Ville



La municipalité inaugurerà dans les mois à venir les mots symboles de la République : Liberté, Egalité, Fraternité sur le fronton de l'Hôtel de Ville. Inscrits pour la première fois sur le bâtiment communal, ces symboles visent à rappeler à chaque vulpilien les valeurs fondamentales portées par la République. Une cérémonie aura prochainement lieu en présence de nombreuses personnalités et en association avec les groupes scolaires de la Ville et le collège.

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter le 04 26 38 40 05.

Le 14 novembre 1915

Chers Parents,

Je viens vous donner de mes nouvelles qui sont excellentes. Je suis très heureux de recevoir de vos nouvelles, le courrier n'arrive pas aussi vite que dans notre ancien secteur je ne sais si le service ne marche pas si bien. Aujourd'hui, il tombe de la neige et depuis ce matin ça n'a pas cessé. Mon officier est parti en permission aujourd'hui. Je l'ai accompagné jusqu'à Rambervillers à 20 kilomètres d'ici ; ça m'a fait une jolie promenade. J'ai dîner là-bas, je me suis envoyé un bon guleton que l'officier m'a payé. C'est dommage qu'il faisait mauvais temps. Malgré cela, je me suis bien amusé, je ne sais quand ce sera mon tour dans un mois ou deux peut-être, pour le moment tout est calme. Mon principal travail, c'est de me chauffer. Quand l'officier sera de retour, nous irons aux tranchées mais c'est un secteur bien tranquille, c'est dommage qu'il fasse froid dans ce pays et que les maisons soient écroulées à part cela il ne nous manque rien.

Je ne sais si je vous avais dit que dans le pays où nous étions il y avait au moins trois maisons sur quatre de brûler, le reste tient debout parce que c'est la mode tellement ça a été marmitté.

Petite maman, je termine ma lettre en t'embrassant bien tendrement, bien des baisers à mon petit papa ainsi qu'à Suzanne, Camille, André, Aimé, Claudette, à Claude et Claudius. J'ai reçu des nouvelles de Claude ces jours derniers, aujourd'hui j'ai rencontré un sergent de son bataillon qui était en permission, je l'ai chargé de bien lui donner le bonjour lorsqu'il rentrera.

Enfin chers petits parents je vais me coucher, j'ai sommeil, je suis fatigué, 40 kilomètres ça commence à compter.

*Votre petit fils qui vous aime et vous embrasse bien fort. Alexandre.**

** Nè le 25 mai 1891, Alexandre a 23 ans quand le conflit éclate.*

Durant cette période particulièrement trouble et difficile, le 27^{ème} régiment de Dragons est cantonné sur la commune et ses environs. Aux lendemains de l'Armistice, certains de ses soldats choisissent de rester vivre à La Verpillière et fondent une famille.

Dans les prochaines semaines, la commission Patrimoine lancera des recherches auprès des archives militaires du château de Vincennes. Nous vous communiquerons les résultats dès que possible.



Claude Virieux à la campagne, entouré de ses compagnons de guerre

A Monsieur Dumas Georges à La Verpillière

Dimanche 5 décembre 1915, 5 heures du matin

Chers Parents,

Je suis obligé de me lever, je ne peux pas dormir, j'en profite pour vous donner de mes nouvelles qui sont excellentes, j'espère que toute la famille est en très bonne santé.

Chère petite maman hier j'ai reçu les deux colis je te remercie bien, Pélerine, gants, tricot, cache col, tout est parfait surtout la pélerine je l'ai reçu à midi et nous montions à cheval à midi et demie et pour changer il en tombait comme des cordes. Tu penses si j'ai été heureux avec ça et les gants je ne crains plus ni le froid ni la neige ni la pluie, tout est parfait. Seulement cela doit coûter bien cher je t'avais demandé le prix pourquoi ne me l'as tu pas envoyé.

Tout à l'heure, j'irai voir Georges. Nous devons passer la journée ensemble, c'est dommage qu'il fasse mauvais temps, nous voulions faire de la photo.

Dis au papa que la peau de lapin m'a bien fait plaisir. Lorsque vous tuerez des lapins, conservez-les précieusement, ça peut servir à toute sorte de chose. Moi je ne crains pas le froid au corps, du reste nous sommes très bien habillés mais je veux faire des semelles pour mettre dans mes souliers. Avec le reste, je ferais un manchon pour monter la faction. C'est encore meilleur que les gants, comme les mondaines à Lyon, tu nous verrais balader dans les tranchées avec un manchon en peau de lapin pendu sur le ventre, je crois que vous voudriez rire. Enfin on ne se fait jamais de mauvais sang. On prend tout du bon côté.

Chers petits parents, je termine en vous remerciant bien de toutes ces choses qui me font bien plaisir, un gros baiser à Camille, Suzanne, Aimé, Claudette et André, à Claudius lorsque vous lui écrirez et à Claude bien des choses à tous les amis Monsieur et Madame Bruy, la famille Ferlet, Farrère, Odet enfin à tous les amis.

Votre petit fils qui vous aime et vous embrasse, bien tendrement, Alexandre.



La photo ci-dessus est adressée à la soeur de Georges et d'Alexandre, Camille

Le 6 octobre

Chère Camille,

Deux mots pour te faire réponse et te faire parvenir une de mes photos, qui n'ont rien de rare, il est vrai qu'elles ont été prises en sortant de l'offensive de Soissons, alors je suis un peu maigre, les traits un peu tirés. Je crois bien qu'en ce moment c'est encore bien pire. Nous sommes en plein dans la boue et dans la vase et tu peux croire que ça devient dur.

J'espère que tu as de bonnes nouvelles de Claude.

Dans l'espoir de recevoir bientôt de bonne nouvelle, reçois chère Camille, de gros baisers.

*Georges**
*Georges Dumas était apiculteur et habitait rue de la République à La Verpillière.

Marseille le 12 janvier 1916

Chers Parents,

Je viens vous donner de mes nouvelles qui sont excellentes, j'espère que ma lettre vous trouvera tous en très bonne santé, je suis toujours à Marseille je ne sais encore pas quand nous embarquerons, il est même bien possible que nous ne partions pas du tout, le temps me dure ici malgré un temps superbe ça ne vaut pas le front au moins on n'a pas le temps de s'ennuyer. Chère petite maman, as-tu reçu mon colis, tu peux m'écrire à Marseille nous sommes ici encore pour plusieurs jours, qui a-t-il de nouveau à La Verpillière, j'aurais bien voulu aller vous embrasser, espérons que ce sera bientôt fini et qu'avant la fin de l'année nous serons tous réunis.

Chère petite maman et cher petit papa, je termine ma lettre en vous embrassant bien tendrement, un gros baiser à Camille, Suzanne, Aimé, Petit André, Claudette, Georges, Claude et Claudius. Lorsque vous leur écrirez, bien des choses à Joséphine ainsi qu'à toute sa famille le bonjour aux amis.

Votre petit fils qui vous aime et vous embrasse un million de fois. Alexandre

Alexandre Dumas, 7^{ème} chasseur d'Afrique 3^{ème} escadron Marseille.

24.01.1916 en mer

Chers Parents,

Nous allons débarquer ce soir ou demain matin je suis toujours en bonne santé la mer a été assez bonne sauf avant hier soir nous n'avons pas eu la visite des sous marins. j'espère que ma carte vous trouvera tous en bonne santé. Ne vous faites pas de mauvais sang si les lettres n'arrivent pas souvent, les bateaux doivent être assez espacés. Je vous écrirais plus longuement lorsque nous serons débarqués. Au revoir chers petits parents, un gros baiser à toute la famille. Votre petit fils qui vous aime et vous embrasse bien des fois.

Alexandre Dumas
4^{ème} chasseur d'Afrique 4^{ème}
g^{ème} escadron
Corps expéditionnaire d'Orient via Marseille.

Orient, le 11-3-16

Chers Parents,

Enfin je reçois de vos nouvelles depuis bien des jours je n'avais rien reçu, j'avais le cafard heureusement je reçois deux lettres une du 26, une du 28, plus le colis contenant saucisson pomme de chocolat le journal du 25 février. Merci de tout cela, je suis bien heureux, j'arrive d'un petit poste où j'ai passé 24 heures sous une pluie battante, maintenant tout est oublié, une lettre efface toutes les misères, le saucisson et les quenelles y contribuent aussi et le journal des nouvelles françaises, des nouvelles vraies celles-là, enfin je suis bien heureux et vous remercie du fond du coeur.

Nous savons qu'en France, il y a des combats terribles mais on ne nous dit pas réellement ce qui se passe, cette fois ce sera peut être les derniers combats.

Je te remercie petite maman des nouvelles de Georges peut être m'avait-il écrit et ces lettres se sont trouvées sur la Provence qui a été coulée.

Je voudrais bien recevoir les journaux mais je crois que c'est défendu mais lorsque vous m'enverrez un colis vous pouvez en mettre quelques uns dedans.

Nous sommes campés maintenant à Burmadza, si vous avez une carte des opérations orientales vous verrez où ça se trouve.

Petite maman, je te remercie pour le moment je n'ai besoin de rien, lorsqu'il me manquera quelques choses je te le demanderai.[...]

Votre petit fils qui vous aime et vous embrasse bien fort.
Alexandre

Jallieu le 2 mai 1917

Chers Parents,

Je viens vous donner de mes nouvelles qui sont très bonnes pour le moment, j'espère que ma carte vous trouvera tous en très bonne santé.

Je ne peux pas encore sortir samedi aussi si Camille écrivait au docteur Genevay, elle pourrait lui demander s'il peut faire quelque chose pour moi en lui disant que je suis soigné à l'hôpital 48 à Bourgoin par le docteur Schmit de Lyon, s'il le connaissait certainement, il ferait quelque chose pour une convalescence.

Au revoir chers parents, un gros baiser à tous et à bientôt.

Votre petit fils qui vous aime
Alexandre



Le 8 mai 1917

A Madame Claude Virieux

Ma Chérie,

Voici l'équipe de négrillons.
Tu choisiras celui que tu préfères.

Mille bises.

Claude*

*Natif de Roche, Claude Virieux exerçait la profession de maître d'hôtel.

Le 17 août 1917

Ma miette adorée,

Ma chérie, je t'ai envoyé hier une carte. Je ne sais si tu as pu y comprendre quelque chose. Je devais être légèrement éméché. Aujourd'hui, ça va et me plaît assez chez ces nouveaux patrons. Nous ne tarderons pas beaucoup à aller au repos. Pour les permes, ils ne sont pas aussi en avance qu'au 20-20. Ce qui pourrait bien me retarder un peu. Ton Claude va bien, j'espère que mon tout petit minou va de mieux en mieux. A ce soir pour une plus longue lettre.

Ton tien qui t'adore
Claude

LE FOYER DU SOLDAT
Union Franco Américaine

Le 15 avril 1918

Chers Parents,

Je viens vous donner de mes nouvelles qui sont très bonnes. J'espère que ma lettre vous trouvera tous en très bonne santé. Je suis très content dans mon nouveau régiment. Depuis quelques temps, je m'ennuyais au 3^{ème}, j'avais déjà demandé à passer aux tirailleurs. Ma demande avait été refusée. Enfin, j'ai demandé à rendre mes galons car ici ils seront bien vite rattrapés et me voilà dans l'infanterie. Pour le moment, je suis au dépôt divisionnaire, mais pas pour longtemps, j'espère monter en ligne ces jours toujours dans le même secteur.

Je voudrais petite maman que tu m'envoies un peu d'argent car la haute paye ici est diminuée en attendant que je monte en ligne, alors on touchera l'indemnité de combat.

Ne vous faites pas de mauvais sang, le régiment est dans un bon secteur.

Je termine chère petite maman et cher papa en vous embrassant bien tendrement, un gros baiser à toute la famille, j'écrirais à Camille et Suzanne un de ces jours.

Au revoir chers parents, votre petit fils qui vous aime, Alexandre.

Courrier d'Alexandre Dumas,
23^{ème} infanterie coloniale
12^{ème} compagnie,
Division 3, Secteur 14



Souvenir de la permission
du 11 au 23 janvier 1918
Claude et sa « miette adorée »

En 1918, c'est le drame pour la famille Dumas, Alexandre meurt au front. Afin de rendre hommage à son courage, le gouvernement par l'intermédiaire d'un haut fonctionnaire, lui rend les honneurs de toute la Nation. En mourant au combat et en étant célébré par la Patrie reconnaissante, Alexandre Dumas se fonde dans la mémoire locale et nationale.

Dès 1919, la population demande au conseil municipal d'honorer les victimes de ce conflit et de créer un monument commémoratif. Ce sera chose faite grâce à la volonté du maire. C'est en effet sous l'égide d'Adrien Gilly, maire de La Verpillière et président des maires de France, que sera installé le Monument aux Morts (sur lequel figure le nom d'Alexandre Dumas) comprenant la statue d'Emmanuel Frémiet et la pierre à cupule trouvée à l'entrée ouest de la cité.

Lettre adressée à Monsieur Georges Dumas

Monsieur Dumas,

Selon votre désir, je vous adresse copie de l'allocution prononcée au cimetière lors des funérailles de votre fils regretté.

Je vous adresse d'autre part les remerciements bien sincères de toutes les sociétés locales pour les libéralités dues à votre générosité.

"La grande association des combattants de la plus formidable des guerres ne laissera point se fermer cette tombe sans retracer les hautes vertus civiques et militaires du camarade aimé, admiré de tous que fut Alexandre Dumas.

Doué d'une intelligence supérieure, de conceptions patriotiques toutes spéciales, animé dès le plus jeune âge de cet esprit d'abnégation, d'endurance, de bravoure caractérisant le soldat français, Dumas s'engageait à 18 ans aux Hussards, puis obéissant à un tempérament trop belliqueux, dans une armée trop pacifique, passait bientôt chasseurs d'Afrique où immédiatement il se signalait à l'attention du commandement par ses actes de courage, et aussi par ses actes humanitaires.

C'est ainsi que le 4 juillet 1914, à Rabat, aux veilles de la grande tragédie, il était cité à l'ordre du jour du 1^{er} chasseur d'Afrique dans ces termes élogieux :

« Etant agent de liaison, a fait preuve du plus grand dévouement et d'un mépris absolu du danger en transmettant les ordres sous un feu violent et rapproché, a été spontanément sur la ligne de feu pendant deux contre-attaques à la baïonnette pour ramener le sac et l'équipement complet d'un camarade tué. »
Transmission ses ordres sous le bombardement : devoir militaire.

Risque de sa vie en ramenant le sac d'un camarade, obéissant ainsi à de suprêmes recommandations que nous connaissons tous ; devoir civique ; vertu humanitaire exceptionnelle.

La guerre éclate, Dumas entend les appels de la France en péril, la pensée de ce brave va de suite aux unités d'élite. Il fixe son choix sur le 23^{ème} colonial.

Etant enfin dans son élément de courage, il multiplie ses actions d'éclat sur tous les points du front, fait l'admiration de ses chefs, acquiert une croix de guerre bien méritée, et tombe enfin mortellement frappé le 25 juillet 1918 à Mareuil.

Courte carrière militaire, mais combien glorieuse !
Le Gouvernement de la République fier à juste titre de ce brave défenseur, lui décerne le 1^{er} décembre dernier, à titre posthume, la médaille militaire avec la deuxième citation suivante :
« A fait preuve de courage et de sang-froid, belle attitude au feu où il a été un bel exemple pour ses camarades, a été mortellement atteint par les gaz au moment où sa compagnie participait à une contre-attaque. »
C'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour auréoler de gloire la mémoire d'un soldat, pour forcer l'admiration générale, pour bien mériter du pays.

Dors en paix Alexandre dans ce cimetière du pays natal en cette tombe où la famille inconsolable viendra verser des pleurs, en cette tombe où tes camarades de combats viendront s'incliner, comme on s'incline devant les Héros ! en cette tombe où le pays tout entier viendra t'apporter l'hommage de sa respectueuse et fidèle reconnaissance.

Ton sacrifice n'aura pas été vain, la France accablée, meurtrie, mais toujours debout, veille, prescrit, exige, l'exécution des sanctions dictées par ton héroïsme, elle sera sans faiblesse et ne cessera son étreinte que lorsque tu seras vengé !!!
Adieu Dumas au nom de tes Compagnons d'Armes et pour la dernière fois."

3 juillet 1921.

[Signature illisible]

5 grandes manifestations pour commémorer le 90^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre

● Le 21 octobre : voyage à Paris

En partenariat avec les écoles et les associations d'anciens combattants, la municipalité a souhaité proposer à deux classes (la classe de CM1-CM2 de Madame Julia GRZANKA de l'école Jean Moulin et la classe de 6^{ème} "jeunes historiens" du collège Anne-Frank) un voyage à Paris le 21 octobre. Le but de cette sortie : accomplir leur devoir de mémoire en déposant une gerbe devant le monument dédié au soldat inconnu. La jeune délégation participera à la cérémonie du ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, accompagnée d'élus et de représentants des associations d'anciens combattants.

Ceise sur le gâteau : sont également prévues la visite des principaux monuments de la capitale, de l'Institut du Monde Arabe et de l'Assemblée Nationale.

● Renseignements au 04 26 38 40 05.

● Du 22 au 26 octobre : exposition 14-18 à la Salle des Fêtes

En association avec le Comité du Souvenir Français de Saint Marcellin, de Bourgoin Jallieu, de la Section de l'Union Mutualiste des Anciens Combattants, des établissements scolaires et des anciens combattants, l'exposition 14-18 fera découvrir au public des textes, des photos, du matériel, des uniformes de la Grande Guerre.

● ENTREES LIBRES. Renseignements au 04 26 38 40 26.

● Jeudi 23 octobre à 19h, à la Salle des Fêtes : conférence "Mythes et réalités de la guerre de 14-18" par l'historien Pierre Giolitto

● ENTREES LIBRES. Renseignements au 04 26 38 40 26.

● Mardi 11 novembre : cérémonie officielle

Défilé : rassemblement à 10h45 devant la Salle des Fêtes. Cérémonie à 11h au Monument aux Morts. Dépôt d'une rose par une délégation sur la tombe des vulpilliens morts pour la France. A midi, "Banquet des Poilus" ouvert à tous. Renseignements et réservations au 04 26 38 40 05.

● Vendredi 21 novembre à 14h à la Salle des Fêtes : spectacle "Je vous écris de Verdun" proposé aux élèves du collège Anne Frank.

Poèmes de guerre

Très marquée par l'épreuve de la guerre, la vulpillienne Marie Maupas, née Farraire, (décédée en 1976) laisse derrière elle un recueil de poèmes dont deux consacrés à cette période.

Amour, délices et uniformes

Ce n'était pas Meudon, Nogent, ni Robinson
Les cavaliers en bleu firent pourtant des ravages
Parmi les dauphinoises, soeurs de Mimi Pinson,
L'idylle fleurissait sous un ciel sans nuage
Dans les petits sous-bois des Moines ou du Baron.
Les chevaux, eux aussi, pouvaient compter fleuriette
Aux troncs d'arbres attachés, et broutant l'herbe verte
En hennissant parfois d'avoir trop attendu
Le brûlant militaire et sa gente conquête
A l'abri des regards, dans les sentiers touffus,
Mais qui en avaient fait se trouver d'autres
Les jolies vulpilliennes en eurent un aperçu
Car les dragons ardents, la chanson sur les lèvres,
Partirent un peu plus loin jeter leur dévou.

Le 19 mai 1919

Et nous avions 20 ans

En se penchant sur ton passé
Pleine d'amertume est ta pensée
20 ans ! C'est si beau la jeunesse !
Combien de rêves caressés
De serments et de promesses
Qui furent un jour abandonnés
Repris plus tard sans allégresse
La guerre avait passé par là
Comme un torrent qui se déverse.
Pauvre combattant grisonnant
Quand tu la revois ta jeunesse,
Elle t'obsède, et cependant
Tu te battais avec ivresse
Comme on peut se battre à 20 ans
Tu buvais les rayons de lune
Et tu soupirais dans la brume
En t'endormant sur ta gamelle
Lorsque sifflaient les shrapnells
Dans l'incertitude et la mort.
Tu vivais comme un automate,
L'espoir brisé comme un ressort,
Rempli de poux dans ta casemate.
L'aube et le crépuscule paraissaient tour à tour
Et les jours ont succédé aux jours
Parfois trouant le ciel, une étoile filante
Te permettait alors de formuler un vou
brûlant,
Et, fusant de tes lèvres, dans une foi
ardente,
Tu murmurais ce mot si doux "Maman".